9e Année. — N° 148. — 25 Mars 1933. Prix : 2 frs.

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Révolutionnaire

DANS CE NUMÉRO :

L'anarchisme et le syndicalisme espagnols devant la Révolution

par Lucile PELLETIER

CEDIAS BIBLIOTHÈQUE MUSÉE SOCIAL

A qui profitent les réformes ?

par Pierre TURPIN

Une Enquête sur le mouvement des fonctionnaires

Réponses de M. PIVERT, P. TAUZIN, L. BERT, Ch. NOVARO, J. ZYROMSKI, E. GUIADER, E. FRONTY, J. CORNEC, G. AIRELLE, E. SOREAU, L. JAYAT.

Source gallica.bnf.fr / CODHOS / CEDIAS – Musée social

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)
54, rue du Château-d'eau — PARIS (10e)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGÉRIE, COLONIES
Trois mois.... 10 fr.
Six mois.... 20 fr. Un an..... 40 fr.

EXTÉRIEUR
Trois mois.... 13 fr.
Six mois.... 26 fr. Un an..... 50 fr.

Permanence :
Tous les soirs de 18 à 19 heures
54, rue du Château-d'Eau

Adresser la correspondance relative à la rédaction à R. LOUZON, quartier du Calvaire, Vence (Alpes-Maritimes).

Adresser la correspondance relative à l'administration à BARAT, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (10e).

(Utiliser pour les envois de fonds notre compte de chèques postaux : « Révolution Prolétarienne » 734-99 Paris.)

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

1° De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C.G.T. et d'une seule Internationale syndicale ;

2° De sortir les deux C.G.T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible ;

3° De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat ;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales ;

5° De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

Adresser toutes communications relatives à la **Ligue Syndicaliste**, à son secrétaire : Maurice CHAMBELLAND, 54, rue du Château-d'Eau, Paris-Xe.

SOMMAIRE :

LES FAITS DE LA QUINZAINE

Bas les mains devant l'Autriche ! — Le boycottage des produits hitlériens est commencé... — Le parti socialiste se souvient-il encore de Jaurès ? — Un cinquantenaire. ..... **R. L.**

ADIEU ! MAIS PAS POUR TOUJOURS ! ..... **Freiligrath**

L'ANARCHISME ET LE SYNDICALISME DEVANT LA RÉVOLUTION ..... **L. Pelletier**

A QUI PROFITENT LES RÉFORMES ? ..... **P. Turpin**

PARMI NOS LETTRES

A propos de la suppression de l'esclavage. — Rendons à Mayoux ce qui est à Mayoux. — Partout les mêmes. — Les soi-disant peuples « inférieurs ». — Une alliance franco-russe ?

UNE GRANDE ENQUÊTE SUR LE MOUVEMENT DES FONCTIONNAIRES

Réponses de M. Pivert, P. Tauzin, L. Bert, Ch. Novaro, J. Zyromski, E. Guiader, E. Fronty, J. Cornec, G. Airelle, E. Soreau, L. Jayat.

FAITS ET DOCUMENTS

Une réponse de Magdeleine Paz.

NOUS ÉDITONS LA « GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE »

LES FAITS DE LA QUINZAINE

Bas les mains devant l'Autriche !

L'Autriche est, à l'heure actuelle, le seul bastion antifasciste de l'Europe centrale. Entre l'hitlérisme allemand au nord, le fascisme italien au sud, et le féodalisme hongrois à l'est, l'Autriche reste le seul pays où les organisations ouvrières sont encore libres, où le règne de la terreur contre tout ce qui est prolétarien n'est pas encore instauré. De ce fait, c'est l'Autriche qui constitue, pour le moment, le vrai lieu de bataille contre le fascisme. C'est vers elle que doivent être tournés nos regards et dirigé tout notre effort.

Quel jeu joue l'actuel chancelier? Veut-il vraiment, comme il le prétend, barrer la route au fascisme? Ou, au contraire, lui préparer les voies? Il n'importe ! Quel que soit son jeu, il est certain que dans un avenir très proche, la grande alternative : fascisme ou socialisme, *ne saurait être éludée. En Autriche, comme en Allemagne et en Italie, les partis « moyens » ne sont plus capables, même s'ils le voulaient, de s'opposer efficacement au fascisme. Seul la classe ouvrière est à même de le faire, en rassemblant toutes ses forces, et* en s'emparant du pouvoir.

La possibilité qui s'est présentée si souvent au socialisme italien et au socialisme allemand de prendre le pouvoir, qu'ils n'ont jamais voulu saisir — et c'est ce qui a amené les peuples déçus à s'abandonner au fascisme — se présente maintenant une dernière fois pour le socialisme autrichien.Celui-ci laissera-t-il,lui aussi,passer cette ultime occasion?Refusera-t-il, lui aussi, par crainte des responsabilités, par peur du risque, de livrer la suprême bataille, et laissera-t-il ainsi la route libre à ses Hitler ?

Il y a quelques années, après les journées sanglantes de Vienne, la question s'était déjà posée. Le pouvoir était à portée de la main de la social-démocratie autrichienne; elle n'avait qu'à le cueillir ; elle ne le fit point. La raison qu'elle en donna fut que si elle s'emparait du pouvoir, l'Italie fasciste déclancherait immédiatement une attaque contre elle. C'était possible. Et aujourd'hui même encore, bien que ce soit moins probable, l'avènement du socialisme en Autriche pourrait amener contre l'Autriche une guerre d'Hitler et de Mussolini, comme l'avènement du bolchevisme amena, contre la Russie, la guerre de l'Angleterre et de la France.

Dans une guerre contre ses deux puissants voisins, l'Autriche apparaît évidemment comme faible. Mais elle ne serait point faible si elle pouvait compter, pour se défendre, sur l'appui armé *du prolétariat mondial. Que celui-ci, par ses organismes qualifiés, fasse connaître à la classe ouvrière de Vienne qu'en cas d'une agression de la part de l'Italie ou de l'Allemagne, il lui fournira armes, munitions et soldats — la puissance de ses organisations et l'état des rivalités impérialistes rendent cela possible — et alors le socialisme autrichien n'aura plus d'excuses pour refuser d'accomplir la grande tâche qui se présente à lui.*

Mais si le prolétariat international faillit à ce devoir, si ses différentes fractions se réfugient chacune dans leur égoïsme national, estimant que tant que le fascisme n'est pas dans leurs murs, il n'y a qu'à pérorer et à laisser faire, si les révolutionnaires persistent à identifier internationalisme avec pacifisme, à croire que bêler la paix excuse de ne point secourir, par la force des armes, des frères de classe attaqués par la force des armes, alors personne n'aura le droit de jeter la pierre aux prolétaires d'Autriche qui n'auront point osé se défendre. C'est dans les mains de l'Europe que réside aujourd'hui pour une large part le sort du prolétariat autrichien.

Le boycottage des produits hitlériens est commencé...

mais c'est par les juifs. Les israélites polonais ont en effet décidé, par représailles contre les persécutions hitlériennes à l'égard de leurs coreligionnaires, de boycotter les produits allemands.

Ainsi, une fois de plus, la communauté de religion et de race, se sera montrée plus efficace, plus agissante que la communauté de classe. Tandis que le prolétariat mondial assiste inactif à l'écrasement du prolétariat allemand, se contentant de bavarder et de critiquer, et n'agissant pas, *les juifs polonais ripostent immédiatement* par des actes. *Quelle leçon...!*

Par contre, en fait de boycott, l'U.R.S.S. a fait, depuis l'avènement d'Hitler, une commande de 70.000 *tonnes à l'industrie lourde allemande, commanditaire d'Hitler...*

Le parti socialiste se souvient-il encore de Jaurès ?

Nous avions prévu — et à cela nous n'avions vraiment aucun mérite tant la chose était certaine — que l'avènement d'une Chambre de « gauche » amènerait non seulement la continuation, mais l'extension des opérations militaires au Maroc, Cela pour la raison bien connue : que

les partis de « gauche » sont les partis de la Banque de Paris et des Pays-Bas, et que le Maroc est le domaine de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les faits n'ont pas tardé à se produire. Jamais il n'y eut tant de combats au Maroc que depuis mai dernier, et les dernières batailles annoncées, où les troupes impérialistes se sont fait étriller de la belle façon que l'on sait (1), *sont, par les pertes subies, les plus importantes de beaucoup de toutes celles qui ont eu lieu depuis la guerre du Riff, c'est-à-dire depuis l'époque heureuse où nous avions déjà un ministère de « cartel »...*

Relisons, si vous le voulez bien, la nouvelle de la Presse Marocaine *que nous avions reproduite dans notre numéro du* 10 *juillet dernier :*

On a tout dit, du moins, on le croyait, au sujet des résultats obtenus par notre Résident général, durant son voyage en France.

Eh ! bien, nous avions tous omis un renseignement d'importance et qui complète heureusement les cadeaux (*sic* !) que nous rapporta M. Lucien Saint.

Ce sera une surprise pour beaucoup d'entre nous, d'apprendre, qu'en sus de l'emprunt et du contingentement, il a été possible au Résident général d'obtenir « l'approbation du Gouvernement pour le plan des opérations militaires prévues pendant les deux années à venir ».

...En somme où notre action doit-elle se porter ?

Sur trois points seulement. Dans les vallées du haut Atlas où sont réfugiés les berbères dissidents de la haute montagne avec le Taïbi ; dans le Drâa, au delà des Mesguitta, vers le Souss et la Mauritanie ; enfin sur le DJEBEL SAGHO où règnent les Aït Atta.

Le Djebel Sagho, c'est-à-dire là où viennent d'avoir lieu les derniers combats.

Je ne sais si les familles des tués et des blessés sont aussi enchantées que le journal marocain du « cadeau » que M. Saint leur a « rapporté de Paris », mais il est à présumer qu'il y en aura encore bien d'autres du même genre. Au fur et à mesure que le « plan de deux ans » se poursuit, la résistance des tribus berbères, comme il fallait s'y attendre, et comme il faut les en féliciter, se fait de plus en plus vigoureuse. Il y aura besoin encore de nombreuses piles de cadavres — et pas seulement marocains — pour que la Banque de Paris puisse jouir « paisiblement » de la conquête que ses valets, les ministères de « gauche », lui auront faite avec le sang des prolétaires.

Mais ce sur quoi il faut revenir, c'est que cela n'est possible que grâce au soutien socialiste. *Le plan de guerre de deux ans n'est pas seulement exécuté par un sénateur radical-socialiste, Saint, placé sous les ordres directs d'un socialisant, Paul-Boncour, ministre des Affaires Etrangères, non seulement il se poursuit sous le « contrôle » d'une Chambre qui ne cesse de clamer à tous les vents son « pacifisme », mais le gouvernement qui le fait exécuter, vit, et ne vit que grâce aux votes du parti socialiste !*

Se trouvera-t-il à ce prochain congrès extraordinaire du parti, un seul délégué assez courageux pour poser la question ? Assez détaché des questions de mares stagnantes, pour élever le débat jusqu'à la question de l'impérialisme ; assez étranger aux compromissions avec la Banque de Paris pour dénoncer la guerre du Maroc, et pour conclure en demandant que parmi les conditions posées au soutien d'un ministère, quel qu'il soit, figure en première ligne l'arrêt immédiat des opérations militaires du Maroc, l'abandon définitif du plan de guerre de deux ans ?

Dans le parti socialiste on aime beaucoup à se réclamer de Jaurès. Peut-être pourrait-on s'y souvenir que toutes les dernières années de la vie de Jaurès ont été employées à combattre la guerre du Maroc...

(1) A noter qu'on a donné le moins de publicité possible à ces événements. C'est ainsi que dans un grand quotidien régional, le *Petit Marseillais*, j'en ai cherché vainement la moindre mention. La Banque de Paris arrose bien.

Un cinquantenaire

Nous n'avons pas beaucoup le culte des anniversaires. Tout au moins des anniversaires relatifs, non aux événements, mais aux individus. Nous sommes trop convaincus qu'une des conditions du salut prolétarien est de « se guérir des individus » pour ne pas nous refuser à élever des idoles, qu'on n'encense d'ailleurs que pour les mieux défigurer. Nous n'avons donc point l'intention de « célébrer » le cinquantenaire de la mort de Marx, quelle qu'estime que nous ayons pour son œuvre. Mais, puisque nombreux sont ceux qui ne s'intéressent qu'aux choses et gens « dont on parle », et que ce cinquantenaire fait qu'on « parle » beaucoup de Marx en ce moment, nous profiterons de l'occasion pour tâcher de mieux faire connaître les idées que Marx à contribué à élaborer, en publiant dans nos prochains numéros, d'une part une remarquable analyse du « Capital » due à la plume de Rosa Luxembourg, encore inédite en français, et d'autre part une étude de Berth sur Marx syndicaliste. R. L.

Adieu ! mais pas pour toujours ! (1)

Adieu ! mais pas pour toujours !
Ils ne pourront pas tuer l'esprit, ô mon frère !
Au milieu des éclairs je me lèverai, là même où je suis tombé,
Pour combattre, plus hardiment, un nouveau combat.
Lorsque la dernière couronne se sera brisée comme du verre,
Et que le peuple aura prononcé son dernier et terrible jugement,
A vos côtés vous me trouverez, indompté.
Sur le Rhin ou sur le Danube, dans la guerre et dans l'action,
Vous verrez, fidèle à son serment,
Sur les débris des trônes, au premier plan,
Le rebelle, qui aujourd'hui vous salue !

Ferdinand FREILIGRATH.

(1) *Ces lignes sont la traduction de vers publiés par* Freiligrath, *le grand poète allemand des années* 48, *dans le dernier numéro de la « Neue Rheinische Zeitung », le journal rhénan fondé par Marx, Ils sont plus que jamais d'actualité.*

EN ESPAGNE

L'anarchisme et le syndicalisme devant la Révolution

La sauvagerie sans exemple avec laquelle la « République espagnole des Travailleurs » a assassiné en janvier dernier, dans le petit village de Casas Viejas, de malheureux paysans exaspérés par la misère, a soulevé une telle indignation dans le pays entier que des protestations énergiques contre le crime odieux ont jailli non seulement de la classe ouvrière mais de nombre de milieux qu'on ne saurait taxer de révolutionnaires.

Malgré le camouflage tenté par les autorités, le scandale a provoqué aux Cortès une violente opposition, que guide sans doute moins le sentiment de la justice que le désir d'échapper au discrédit qui frappe les responsables, mais qui n'en a pas moins mis sérieusement en péril le gouvernement Azaña. Celui-ci ne pourra plus compter désormais avec l'appui inconditionnel de la bourgeoisie. Sa position est insoutenable aux yeux même de plusieurs de ses alliés d'hier. Toute sa politique de défense contre les graves accusations qui pèsent sur lui, n'a en effet consisté qu'à essayer de faire retomber la responsabilité de ces cruautés sur des subalternes. Il est avéré qu'il fit offrir au capitaine Rojas un « tas de billets » s'il voulait assumer toute la responsabilité et sauver le gouvernement. Mais voilà que, pris de panique, cinq gardes d'assaut ont fait une déclaration écrite affirmant avoir obéi aux ordres des autorités supérieures, lesquelles avaient spécifié qu'il ne devait être fait ni de blessés, ni de prisonniers, ce qui ne pouvait s'interpréter que comme un ordre d'appliquer la « loi de fuite ». Les signataires de la déclaration furent immédiatement jetés en prison, mais, en dépit des efforts des Azaña, Quiroja et consorts pour étouffer la vérité par la corruption ou par les menaces, la lumière s'est faite étalant au grand jour toute l'ignominie du gouvernement. Le député radical-socialiste dissident Ortega y Gasset, dans un réquisitoire sévère, a placé celui-ci au pied du mur en l'accusant d'avoir déshonoré la République. Et Azaña n'a pu se sauver qu'à grand peine, au moyen d'un vote de confiance que lui ont refusé certains hommes indépendants mais que, par contre, lui ont pleinement accordé les socialistes.

Les responsabilités socialistes

On ne dénoncera jamais assez le rôle infâme joué en Espagne — comme partout ailleurs où ils participent au pouvoir — par les membres de la IIe Internationale. Leur politique n'est qu'une suite ininterrompue de persécutions vis-à-vis du prolétariat et de son organisation de classe, la C.N.T. Les manifestations de cette besogne répressive, sur le terrain législatif et policier se multiplient de jour en jour. Les déportations contre lesquelles la *R. P.* a protesté à maintes reprises, la fameuse loi de « Défense de la République » ne marquent que quelques jalons dans cette voie. C'est tous les jours que s'opèrent des arrestations arbitraires, et que sont suspendus, non moins arbitrairement, les journaux confédéraux. Les sièges de syndicats sont perpétuellement en butte aux irruptions de gardes d'assaut qui, sous prétexte de perquisitions, saccagent les locaux, arrêtent les ouvriers présents et ferment les syndicats pour un laps de temps indéterminé.

C'est par ces mesures draconiennes que les socialistes au pouvoir pensent sans doute se défendre d'avoir trahi les espérances de la classe ouvrière à laquelle ils avaient promis, en accédant grâce à elle au pouvoir après la chute de la monarchie, un régime un peu meilleur que celui de la dictature. Aux paysans révoltés par une réforme agraire dérisoire, aux ouvriers réduits à la misère par d'incessants lock-out patronaux, ils ne savent offrir d'autres remèdes que les coups de feu et de grenades de leurs fidèles gardes civiles et d'assaut.

En s'acharnant ainsi sur la classe ouvrière et sur son organisation syndicale, la C.N.T., il est assez clair que les socialistes espèrent tuer à la longue la confédération révolutionnaire pour faire ensuite entrer de gré ou de force le prolétariat dans la centrale réformiste, l'U.G.T. C'est là une tactique trop grossière pour ne pas être aussitôt démasquée. En effet, la loi du 8 avril sur les associations ouvrières en rendant obligatoire le préavis de grève — ce qui en fait aboutit à l'abolition pure et simple du droit de grève — l'enregistrement des noms et adresses des syndiqués, vise simplement à intégrer les syndicats dans l'Etat, à les réduire à l'état de rouages gouvernementaux. La C.N.T., naturellement, refusa de se plier à cette loi, négation des quelques libertés ouvrières acquises avec tant de peine. En septembre dernier, lors de la mise en vigueur de la loi, les autorités, par mesure de prudence, jugèrent cependant plus opportun de ne pas fermer les syndicats devenus « illégaux », afin d'éviter un soulèvement général susceptible de mettre à mal les bases du régime bourgeois. Toutefois elles n'en continuèrent que de plus belle leurs persécutions contre les syndicats, n'attendant qu'un prétexte pour procéder à leur fermeture.

Ce prétexte, les émeutes du 8 janvier le leur ont fourni. La presque totalité des syndicats a été fermée. Le journal confédéral de Barcelone, *Solidaridad Obrera*, a été suspendu 7 jours de suite pour avoir inséré des articles d'agence ou copiés dans la presse de Madrid ! Non content de cette besogne d'arbitraire éhontée, le gouvernement a commencé à infliger en sus des amendes astronomiques (« C.N.T. » de Madrid a été condamnée en moins de trois semaines à trois amendes de chacune 10.000 pesetas; « Soli » à deux amendes de 10.000 pesetas ! Il prouve par là sa volonté d'exterminer une presse qui ne vit que des subsides de la classe ou-

vrière et dont la voix importune ses desseins de domestication des travailleurs.

Ces persécutions dépassent en odieux celles perpétrées par la dictature monarchique. Alors il y avait une lutte à mort entre deux ennemis irréductibles. Aujourd'hui le gouvernement républicain et socialiste joue avec la C.N.T. comme le chat avec la souris. Il n'est pas une vexation qu'il n'invente pour humilier chaque jour davantage les organisations ouvrières.

On comprend donc d'autant mieux le mobile des révoltes qui éclatent à chaque instant depuis l'avènement de la République sur la péninsule ibérique.

Une autre question est de savoir en quelle mesure ces révoltes et en particulier celles de janvier dernier ont un caractère et une portée révolutionnaires.

Action de masses ou putschisme?

L'antagonisme des classes a atteint son paroxysme en Espagne. Pour s'en convaincre il suffit de considérer la cadence ininterrompue de grèves qui opposent pendant des jours, des semaines, voire des mois, la classe ouvrière au patronat.

Toutefois il convient de faire tout de suite une différence entre ces conflits permanents sur le terrain économique et des émeutes comme celles du 8 janvier. Celles-ci, bien que provoquées incontestablement par l'état de misère et de répression qui accable les travailleurs, n'ont pas pourtant été l'œuvre de la classe ouvrière dans son ensemble. Ce furent des combats sporadiques et inégaux, archaïques et désespérés, à coups de bombes ou de revolvers. La grande masse ignorait le déclanchement de ce mouvement, ou plutôt de ces mouvements — car ils ne semblent guère avoir obéi à un plan stratégique d'ensemble. Quand elle les eut appris, elle resta dans l'expectative sans chercher même à y prendre part. Toute l'action fut l'œuvre de noyaux anarchistes agissant seuls et n'engageant qu'eux-mêmes. Qu'espéraient-ils ? Sans doute que leur effort servirait de signal et que les masses suivraient d'elles-mêmes. Mais les masses n'ont pas suivi et les anarchistes ont vu leur assaut téméraire écrasé du jour au lendemain par les forces policières du gouvernement.

Pourtant la classe ouvrière espagnole réduite à la misère n'en conserve pas moins — les conflits de chaque jour nous en fournissent la preuve — un esprit combatif. Elle aspire à un changement de régime, elle croit son tour venu de faire sa révolution. Mais une longue série d'expériences douloureuses lui a appris, semble-t-il, que sa révolution ne sera pas déclanchée subrepticement par quelques courageux contempteurs de la mort armés de bombes, mais devra chercher une base plus solide dans la grève générale qui, en paralysant l'économie du pays, enlèvera, par suite, à la bourgeoisie une partie de ses moyens.

C'est pourquoi devant cette explosion, probablement pas tout à fait spontanée, mais certainement préparée selon des principes simplistes et romanesques de la révolution, la classe ouvrière espagnole est restée à peu près indifférente.

La C.N.T., par ses organes de Barcelone et Madrid, a eu, le premier jour, une attitude significative à cet égard. Elle condamna même assez sévèrement l'aventure;

« Notre révolution ne consistera pas en l'assaut d'une caserne ou d'un hôtel de ville. Le coup de main, la surprise ne sont plus de notre temps. Ils sont trop simples et trop stériles. »

Mais, dès le lendemain, cette opinion si franche et disons-le, si saine, vacille, puis se transforme bientôt radicalement. Tout en continuant à affirmer que la C.N.T. est tout à fait étrangère aux événements, ses porte-voix témoignent une entière sympathie aux auteurs de ces « actes de révolte magnifiques ». Ces contradictions décèlent un sérieux embarras et, qui pis est, une grande confusion dans une question de principes fondamentaux.

Evidemment, la situation est particulièrement délicate. Ce n'est pas au moment où des hommes tombent victimes d'une entreprise téméraire mais généreuse qu'il faut leur donner le coup de pied de l'âne. Pourtant la franchise et la netteté des attitudes sont parmi les premiers devoirs des révolutionnaires. Sans jeter la pierre aux vaincus du 8 janvier, n'est-il pas permis de regretter que des travailleurs capables de faire le sacrifice de leur vie avec autant de bravoure aient gaspillé ainsi leur courage en gestes de révolte « pour la révolte » et sans se rendre compte de la vanité de leurs efforts ?

La C.N.T., sous l'influence des éléments anarchistes et subjuguée par cet héroïsme du désespoir a donc abandonné totalement le terrain de la critique pour ne plus consacrer que des articles laudatifs aux protagonistes de ces courageuses autant que vaines tentatives de rébellion.

Cette déviation sentimentale n'est pas un fait isolé dans la vie de la Confédération. Toutefois des attitudes de ce genre rencontrent de plus en plus d'opposition dans ses syndicats. Tout un courant s'élève contre les concessions faites par l'organisation confédérale au putschisme des éléments anarchistes.

Par là, ces événements tragiques n'ont contribué qu'à donner plus de vigueur à la lutte des deux tendances qui déchirent la C.N.T., ce colosse en apparence si robuste.

La crise intérieure de la C. N. T.

Pour s'expliquer clairement cette crise, il faudrait remonter à son origine, dès l'avènement de la République. Bornons-nous à dire que la divergence de tendances s'affirma déjà au congrès extraordinaire de 1931. Deux courants s'affrontèrent alors. L'un, qui comptait Pestaña, l'ex-secrétaire général de la C.N.T., pensait que la classe ouvrière n'était pas suffisamment prête pour faire sa révolution et qu'il fallait se borner à œuvrer dans le sens d'un réorganisation syndicale dans les cadres de la République bourgeoise en attendant le moment favorable. L'autre, où dominaient les éléments anarchistes de la F.A.I. (fédération anarchiste ibérique), affirmait que la première tâche était de maintenir les masses sur le qui-vive et de préparer sans relâche l'insurrection. Certains des militants de la première tendance s'étaient, dès la proclamation de la République, montrés d'une indulgence vraiment excessive pour le régime bourgeois et ses représentants. Par réaction contre cet enlisement, les éléments de la F.A.I. furent portés à la direction de la C.N.T. et à la rédaction de son organe *Solidaridad Obrera* d'où ils commencèrent à invectiver leurs adversaires en les traitant

de politiciens et de réformistes. Ceux-ci, après avoir lancé un manifeste dit des « Trente » — à cause des trente signatures dont il était revêtu — dans leur hebdomadaire *Cultura Libertaria* (aujourd'hui *Syndicalisme*) répondirent en accusant les faillistes de putschisme et de sectarisme.

Cette situation extrêmement tendue entre « faillistes » et « trentistes », alimentée par une polémique acerbe, aboutit finalement, il y a quelques mois, à l'exclusion, par le Comité régional de Catalogne, de la Fédération locale des syndicats de Sabadell (1).

Le prétexte de cette exclusion fut le non-paiement des timbres confédéraux par cette fédération locale. Toutefois les syndicats de Sabadell motivaient leur attitude en arguant que très peu de fédérations locales étaient à jour de leurs cotisations et déclaraient protester ainsi contre cet état de choses. (Au reste les constants appels du C.N. de la C.N.T. avouant que presque aucun syndicat ne paie ses timbres, corroborent ces affirmations).

Il appert nettement que les motifs de cette exclusion furent d'ordre plus idéologique que disciplinaire.

En effet, les « Trentistes » reprochent incessamment à la direction actuelle de la C.N.T. de semer le confusionisme et la désorientation au sein de la classe ouvrière en agitant à tout propos et hors de propos le fantôme de la révolution. Quoique se réclamant eux-mêmes de l'idéologie anarchiste, ils protestent contre l'immixtion de la F.A.I. dans les affaires syndicales et Sabadell a lancé le mot d'ordre de l'indépendance du syndicalisme vis-à-vis de tous « partis ou sectes ».

De son côté la direction anarchiste de la C.N.T. ne semble pas à court d'arguments pour justifier cette exclusion de la maison syndicale. Elle accuse les militants de Sabadell d'être de connivence avec certains hommes de la république et de faire délibérément du réformisme.

Il faut dire que Sabadell se défend assez bien de ces accusations. Cette petite ville a d'ailleurs un passé glorieux. Elle a toujours été à l'avant-garde du mouvement syndical et révolutionnaire espagnol. C'est elle qui a lancé le premier projet de syndicat unique (au congrès de Catalogne en 1918) ; elle est aussi une des premières à avoir imposé au patronat les huit heures. Ses syndicats, au lendemain de leur exclusion de la C.N.T., ont lancé un organe, *Vertical*, et publié un manifeste où ils rejettent l'accusation de réformistes. Ils assurent vouloir simplement « doter les syndicats des organismes indispensables qui peuvent au moment précis assurer la production et la distribution ». Ils se sont également prononcés clairement contre la loi du 8 avril et pratiquent l'action directe. Mais ils repoussent véhémentement la tutelle des anarchistes qu'ils accusent d'imposer à la centrale syndicale une véritable tyrannie. Et c'est cela qu'on ne leur pardonne pas.

Par malheur la querelle s'est à tel point envenimée au cours des derniers mois, qu'après être passés de la polémique aux insultes, les adversaires en sont arrivés à échanger des coups de révolver... L'âpreté de ces luttes intestines rend d'autant plus tragique la situation de la classe ouvrière au moment où elle n'aurait pas trop de toutes ses forces réunies pour lutter contre l'ennemi commun.

Il est exact que certains syndicalistes, par réaction peut-être contre le putchisme de la F.A.I., sont amenés à trop douter de la capacité présente de la classe ouvrière et, par suite, à freiner le mouvement ouvrier. Mais de là au rôle qu'on leur prête il y a de la marge. Parce qu'ils ont condamné énergiquement les émeutes du 8 janvier, ne les voit-on pas traités par la rédaction de *Solidaridad Obrera* de « Trente Judas qui veulent vendre la confédération aux forces républicaines »! Qu'on ne s'étonne pas ensuite si les « trentistes » manquent d'aménité dans leur critique de la F.A.I.

L'activité de la F. A. I.

Il est fort difficile de recueillir des renseignements précis — même sur place — sur l'organisation propre de cette F.A.I. mystérieuse autant que toute puissante.

Après de nombreuses tentatives vaines, me trouvant à Barcelone, j'obtins enfin un jour d'un camarade bien placé pour parler en connaissance de cause, la réponse suivante: « La F.A.I. n'est pas une organisation au sens propre du mot, c'est l'âme de la C.N.T. » Toute surprenante qu'elle puisse paraître de prime abord, cette définition est parfaitement exacte, j'ai pu m'en convaincre par la suite. L'existence de la F.A.I. — qui possède nominalement un « Comité péninsulaire » et effectivement des groupes locaux « culturels » — ne se traduit guère pratiquement que par cette incorporation dans l'organisme confédéral. Incorporation complète d'ailleurs ainsi qu'en témoignent les initiales C.N.T.-F.A.I. toujours accolées l'une à l'autre, les couleurs du drapeau commun rouge et noir et mille autres indices frappants. Le communisme libertaire est au reste le but final inscrit en toutes lettres dans les statuts de la C.N.T., affirmation qui ne porte en soi rien d'antisyndical puisque, aussi bien, toutes les écoles socialistes l'admettent à un stade plus ou moins éloigné. Mais là où l'anarchisme devient parfois un facteur de désagrégation syndicale, c'est dans la tactique quotidienne de la F.A.I. vis-à-vis de la Confédération. C'est ainsi qu'on a pu voir le propre journal confédéral protester parce que se créaient des « jeunesses syndicalistes », qui, selon lui, doivent s'appeler « jeunesses anarchistes ». C'est ainsi encore qu'un anarchiste notoire, mais non syndiqué et non syndicable, a toute latitude pour donner des leçons d'orthodoxie libertaire à un militant syndicaliste pas dans la « ligne », alors qu'on refuse d'insérer la réponse de celui-ci. Je citerai un troisième exemple encore plus grave. Le congrès extraordinaire de juin 1931 avait décidé par 302.343 voix contre 90.671 la création de fédérations d'industrie. Il semblerait logique que les délégués aux organismes dirigeants, du fait même qu'ils ont accepté toutes les responsabilités de leur mandat, dussent œuvrer dans le sens des résolutions du congrès. Or il n'en fut rien. Le journal confédéral dont le devoir était de défendre le principe des fédérations d'industrie, a observé à ce sujet le plus complet silence. Bien mieux: ses rédacteurs s'y sont à plusieurs reprises livrés à une propagande tout à fait contraire. Pourquoi ? Mais tout simplement parce que la F.A.I. soutient que le moment étant révolutionnaire,

(1) Sabadell est une petite ville textile des environs de Barcelone de 40.000 à 50.000 habitants. Elle passe pour la citadelle des « bomberos » (pompiers). C'est ainsi que les faillistes appellent leurs adversaires qu'ils accusent d'éteindre l'enthousiasme révolutionnaire.

il s'agit de ne pas se distraire à des besognes secondaires !

Evidemment, ceux qui protestent contre une telle façon d'agir sont immédiatement suspects de « réformisme » et comme tels boycottés. Il me semble que la F.A.I. poursuit à bien des égards vis-à-vis de la C.N.T., la même politique sectaire que le parti communiste français vis-à-vis de la C.G.T.U., brandissant sans cesse des menaces d'exclusion contre les « défaitistes » et les « paniquards ». Avec toutefois cette différence que le parti communiste, malgré les zig-zags de ses coups de barre à droite et à gauche, a une ligne théorique à peu près homogène, ce que la F.A.I. ne possède pas.

Le programme anarchiste

Si l'on excepte en effet le principe de la lutte de classes et le mot d'ordre d'action directe qui lui valent de conserver sa base prolétarienne, on chercherait vainement à dresser un programme concret avec les éléments disparates et contradictoires qui constituent l'idéologie anarchiste espagnole. On en trouve en effet les exposés les plus confus et les plus élastiques, les plus surprenants aussi.

A côté de la lutte de classes, l'humanitarisme y est à l'honneur. N'a-t-on pas vu *Solidaridad Obrera* réclamer la grâce de Sanjurjo ! Les revendications d'une *Liberté* sans contenu social précis y perdent toute signification pratique. Quant à la « commune libre » dont on parle beaucoup, c'est, d'après la plus récente brochure, une société juste et fraternelle instaurée, dès le lendemain du renversement du régime capitaliste, sous les plus séduisantes couleurs d'idylle. Le progrès de la technique, l'interdépendance des industries et la complexité de l'appareil économico-social, se simplifient dans l'esprit et sous la plume de nombre d'anarchistes écoutés, avec une ingénuité qui déconcerte.

Il faut dire pour être juste que bien des camarades espagnols se réclamant de l'idée anarchiste, sourient les premiers de ces nouvelles Icaries libertaires. Ils admettent qu'une substitution de régime aussi radicale que celle que les anarchistes se proposent est infiniment plus complexe et demande des moyens moins primitifs qu'une insurrection à coups de bombes suivie d'appels à la bonne volonté. Mais la plupart de ces camarades s'arrêtent avant d'avouer ouvertement ce que le bon sens leur dicte par un respect mal compris de la tradition. Il leur répugne de convenir que la société ne sera pas du jour au lendemain communiste libertaire, régie uniquement par l'économie de la « prise au tas », et qu'il faudra bien passer par une période intermédiaire plus ou moins socialiste et plus ou moins autoritaire selon les nécessités, étant donné que ni la persuasion ni l'exemple ne sauront vaincre la résistance de la bourgeoisie. Pourtant ils se rendent parfaitement compte qu'il ne suffit pas de planter le drapeau rouge et noir dans une mairie de village et de « proclamer le communisme libertaire », dix minutes avant d'en être sorti à coups de grenades par les gardes d'assaut, pour que se transforment du même coup les principes de l'économie capitaliste, et que ces aventures puériles et parfois sanglantes de « quelques heures de communisme libertaire », trop souvent répétées, ne servent qu'à discréditer l'idéologie anarchiste.

L'avenir révolutionnaire appartient à la C. N.T.

Ce n'est pas ainsi en effet au milieu de la confusion, du romanesque et des sursauts d'héroïsme stériles que peut avancer la révolution espagnole. Il serait beaucoup plus efficace de laisser s'organiser sérieusement la C.N.T., de lui permettre de coordonner d'une manière positive et féconde les efforts de ses centres, d'aider au lieu d'entraver la vie de ces fédérations d'industrie qui n'existent encore que nominalement et de faire cesser d'abord les luttes intestines en rendant aux syndicats leur véritable rôle qui n'est pas d'être une secte de partisans mais une organisation de classe susceptible de grouper tous les travailleurs. Nos camarades anarchistes espagnols feraient bien à ce propos de méditer les sages avis de Bakounine. Le respect de la démocratie syndicale ne les empêcherait pas, en tant que syndiqués actifs, d'assurer une influence heureuse — en tant qu'anti-parlementaristes par exemple — en empêchant la main-mise des politiciens sur les organisations ouvrières. Mais, en même temps, l'accès de la Confédération deviendrait permis à de plus larges masses sans distinction d'idéologie.

Cela ne signifierait nullement pour la C.N.T. une chute dans le réformisme, car ni le respect de la démocratie syndicale, ni une bonne organisation n'ont jamais impliqué la collaboration de classe. Mais une centrale qui, tout en restant fidèle aux mots d'ordre d'action directe de la charte du syndicalisme, serait moins sectaire et mieux organisée, attirerait certainement dans son sein toute une masse de travailleurs, qui, s'ils ne sont pas anarchistes, possèdent cependant une saine conscience de classe. Et ce serait un grand pas de fait dans la réalisation de l'unité du prolétariat espagnol.

Il faut ici ouvrir une parenthèse. La situation syndicale de l'Espagne ne saurait en rien être comparée avec celle de la France. Une fusion entre la C.N.T. et l'U.G.T. serait en effet inconcevable, étant donné que cette dernière n'est pas seulement un organisme réformiste, mais fait office de *syndicat jaune*. Le caractère de briseurs de grève de ses syndicats s'est maintes fois affirmé et, tout dernièrement encore, lors du mouvement de grève des mineurs des Asturies. Cette attitude de l'U.G.T. devrait normalement lui faire perdre ses membres, conscients du rôle infâme que leur fait jouer Largo Caballero et ses sous-ordres. Et ces ouvriers devraient rejoindre les rangs de la C.N.T. Or ce mouvement de transfusion s'opère avec de moins en moins d'amplitude. Bien mieux, la C.N.T. perd des membres: certains de ses syndicats ont vu le nombre de leurs affiliés baisser dans des proportions effrayantes, témoin celui de la Métallurgie de Barcelone qui accuse une perte de 20.000 adhérents.

A quoi attribuer cette situation anormale sinon à une étroitesse de vues et à une rigidité des cadres qui rendent la vie intenable à l'intérieur de la confédération révolutionnaire à quiconque n'adhère pas sans réserves aux conceptions anarchistes ?

Cependant, le plenum régional des syndicats de Catalogne qui siège actuellement à Barcelone depuis le 6 mars, semble vouloir modifier cette orientation catastrophique. A l'heure où j'écris ces lignes, il n'a pas encore terminé ses travaux. Toutefois la lecture des

compte-rendus des premières séances incline à l'optimisme. La question de Sabadell est le pivot de ce plenum. Les syndicats de Catalogne vont-ils ratifier l'exclusion prononcée par le Comité régional ? L'affluence énorme — plus de 20.000 ouvriers — au milieu de laquelle se déroulent les débats prouve combien la question passionne le prolétariat espagnol. C'est en effet l'unité de la C.N.T. qui est en jeu, car Sabadell a fait tache d'huile et son point de vue est aujourd'hui soutenu par plusieurs autres syndicats. En tout cas, l'atmosphère des séances, malgré les thèmes brûlants qui y sont débattus, garde toute la dignité que réclament des moments aussi graves. On a l'impression qu'enfin, après des mois de polémiques épuisantes, nos camarades espagnols manifestent le désir de s'atteler à une besogne constructive. Il est permis d'espérer qu'une scission sera évitée et que la C.N.T. sortira renforcée de ces discussions.

Ce renforcement aurait une grande importance, vu la prépondérance de l'organisme de classe sur les groupements politiques en Espagne où le syndicat représente vraiment une cellule vivante de l'organisme social, au point d'accaparer à peu près toute l'activité militante de l'ouvrier. Cet attachement naturel du travailleur espagnol, paysan ou ouvrier, pour son syndicat, l'intérêt qu'il porte aux questions d'économie corporative, sont en effet assez significatifs de l'orientation que sera amenée à prendre la révolution dans ce pays. « Tout le pouvoir aux syndicats » (c'est le titre d'une brochure parue il y a environ un an à Barcelone et malheureusement peu connue), tel est bien le mot d'ordre qui semble répondre à la situation.

La place prépondérante du syndicalisme et son prestige dans la vie ouvrière et révolutionnaire sont les meilleurs garants de l'avenir du prolétariat espagnol et permettent de fonder sur lui de grandes espérances malgré la situation difficile dans laquelle il se trouve actuellement. Il faut espérer que toutes ces forces de rébellion qui s'épuisent encore dans l'isolement parviendront sous l'égide d'une C.N.T. puissante, à constituer le courant révolutionnaire que toutes les forces policières de la société bourgeoise ne parviendront pas à endiguer.

Lucile PELLETIER.

A qui profitent les réformes ?

Quelques exemples et documents

La *R. P.* a consacré, récemment, plusieurs articles à l'Evolution et à la Révolution (1). Je voudrais reprendre la question à un point de vue un peu différent.

Les « évolutionnistes » croient que les réformes s'ajoutant les unes aux autres, finissent par amener une transformation sociale totale. C'est là méconnaître un aspect essentiel des « réformes ».

En effet, à ce point de vue, il ne s'agit pas tant de savoir si les réformes améliorent le sort de l'ouvrier *que de savoir dans quelle mesure et dans quel sens ces réformes font varier les rapports qui existent entre le capitalisme et le prolétariat* ; autrement dit si ces réformes accroissent ou diminuent l'antagonisme qui existe entre les classes.

Ce n'est que du résultat des observations à ce sujet qu'il sera permis de déduire la possibilité de l'évolution ou la nécessité de la révolution.

Et bien ! voyons un peu.

Le but des lois sociales

C'est par l'article 7 du décret du 17 mars 1791 sur les patentes que la Constituante, brisant avec l'ancien régime, proclama la liberté absolue du travail. Cette liberté dégénéra bientôt en des excès tels que, dès le 2 septembre 1796, un arrêté du Directoire réglementait le travail dans les papeteries. Jusqu'en 1841, plusieurs décrets ou arrêtés sans grande portée furent pris, puis, à cette date une véritable loi de protection ouvrière fut votée. La situation tendait à devenir en effet si dangereuse pour le capitalisme que c'est *sur l'initiative du patronat lui-même*, après une campagne commencée dès 1827 par la « Société industrielle de Mulhouse », que le projet présenté par le gouvernement, essentiellement bourgeois, de Louis-Philippe fut adopté.

Ce qu'il importe de souligner ce sont les raisons qui ont poussé le patronat à intervenir.

La « *proposition de J. J. Bourcart de Guebwiller sur la nécessité de fixer l'âge et de réduire les heures de travail des ouvriers des filatures* » va nous les faire connaître.

L'auteur parle d'abord d'une récente loi de protection ouvrière anglaise : il indique que « *les Anglais (qui) ne travaillent que douze heures par jour... produisent autant et plus que les filatures françaises dans lesquelles on travaille jusqu'à quinze heures par jour* », puis il ajoute :

Mais admettons d'un autre côté que chez nous le produit du travail d'un ouvrier, dans une filature, de 13 à 15 heures par jour, soit plus grand que celui pendant douze heures, notre commerce de coton filé se trouve malheureusement dans une situation tellement triste, par suite du trop de marchandise produite, en comparaison de la consommation (déjà la surproduction !) *que les filateurs doivent désirer une diminution de produit pourvu que forcément cette diminution soit égale et touche les uns autant que les autres. Une loi qui défendrait à tout propriétaire d'une filature de faire travailler plus de douze heures par jour deviendrait* avantageuse *dans les deux cas possibles, que le résultat de cette réduction du temps de travail soit une diminution de produit ou qu'il n'en soit pas, et le fabricant en retirerait de plus l'avantage que son ouvrage lui serait mieux soigné et aurait une valeur intrinsèque plus grande.*

Mais le principal avantage qu'on retirerait de cette loi, serait la santé des enfants et de tous les ouvriers de fabrique, ainsi que leur plus grand développement moral. Le maître aurait des ouvriers robustes et au choix; *il aurait des ouvriers* plus intelligents et PLUS FACILES A GUIDER. *La France trouverait, au besoin, parmi eux des hommes* défenseurs de la Patrie (2), *tandis qu'elle risque, si elle ne prend pas des mesures énergiques, de ne trouver dans nos ouvriers, après un certain nombre d'années, que des misérables, des êtres faibles et dépravés, incapables de soutenir la gloire de leur pays.*

(1) Voir *R. P.* des 25 décembre, 25 janvier, 10 février.

(2) A ce moment on comptait parmi les conscrits des centres industriels 50 % et plus parfois, d'inaptes.

La citation est longue mais elle jette un jour cru sur ce que représente, pour le capitalisme, une « réforme ». C'est pour lui, et avant tout, une affaire « avantageuse ». S'il y a commisération pour le monde ouvrier, c'est cette commisération qu'éprouve, sans doute, le boucher pour le bétail qu'il destine à l'abattoir.

Mais maintenant, plus près de nous, écoutez Jules Simon qui fut ministre de la 3e République :

Les peuples ont la vie longue. Il ne faut pas que les hommes qui se donnent la mission de les conduire ressemblent à ces usufruitiers avides qui dans leur empressement de jouir épuisent la richesse du sol et ne laissent à leurs successeurs que des déserts et des ruines.

Toujours le même thème : si nous voulons vivre, il nous faut des hommes ; établissons des réserves.

On a protégé spécialement la femme parce qu'elle est destinée à être mère, et que le surmenage ainsi que certaines intoxications (le saturnisme par exemple, et, fait typique, le travail du plomb et de ses composés lui est interdit — voir tableau A du décret du 21-3-1914) entraînent la stérilité ou l'avortement.

Autre exemple ! Depuis quand s'intéresse-t-on au sort de l'ouvrier des campagnes ? Depuis qu'on s'est aperçu que les campagnes se dépeuplaient dangereusement ! Alors qu'avant la guerre aucune législation sérieusement protectrice ne le concernait, nous avons vu depuis, surgir la loi sur les accidents dans les exploitations agricoles (1922), les assurances sociales, la réglementation du couchage (1932)...

Mais, dira-t-on, si les réformes étaient si avantageuses pour le capitaliste, il en prendrait de lui-même, directement, l'initiative ! Pourquoi des lois ?

Pourquoi ? Mais parce qu'une mesure, pour qu'elle soit efficace, doit être générale et qu'en outre il y a la concurrence de ceux qui ne prendraient pas pareille mesure, qui hante, à tort ou à raison, l'esprit du capitaliste.

Ecoutez par exemple ce que disaient, dès 1837, les capitalistes de la Société industrielle de Mulhouse :

Une loi seule, nous semble assez puissante pour faire cesser un mal aussi grave. Vainement quelques industriels conviendraient-ils entre eux de ne plus employer les enfants... Ils seraient bientôt forcés de renoncer à cette mesure généreuse par la concurrence redoutable que leur feraient ceux qui n'auraient point consenti à cette louable association. Quelques essais isolés et auxquels il a fallu bientôt renoncer ont prouvé l'insuffisance de ce moyen.

D'ailleurs cette phobie de la concurrence — que le capitalisme dans sa plus parfaite expression aura fait disparaître (cartels, trusts, etc.) — est, en partie, à l'origine de certaines réformes heureuses : suppression des économats, salaire minimum des ouvriers à domicile. On la retrouve dans la loi d'obligation de fermeture des magasins le dimanche, qu'on ait *ou qu'on n'ait pas* d'employés, dans l'action qui est entreprise pour obtenir un aménagement de la loi concernant la suppression du travail de nuit dans les boulangeries (3).

Les résultats du droit syndical, de l'école, etc...

Et les Syndicats? Grande conquête du monde du travail certes, mais à qui la loi de 1884 a-t-elle surtout profité?

(3) Cette loi n'atteint en effet que les seules boulangeries et pâtisseries dans lesquelles sont employés des ouvriers. Celles dans lesquelles le patron travaille, soit seul, soit avec ses parents proches, ne sont pas visées.

La loi *Le Chapelier* de 1791, en supprimant le droit d'association professionnelle, l'avait supprimé également pour les ouvriers et pour les patrons. La loi de 1884 l'a rétabli *également* pour tous. *Egal pour tous* je dis bien. Je précise: *égal en droit*. Et c'est là qu'apparaît son vice fondamental.

Alors qu'implicitement on reconnait par la série des lois de protection ouvrière que la situation de l'ouvrier est subordonnée à celle du patron, alors qu'on reconnait par cette législation une inégalité *de fait* et *de droit* entre patron et ouvrier, on leur accorde à tous deux, pour se défendre, la même arme, donc on maintient l'ouvrier dans son état d'infériorité. Et cela est si vrai, cela est si choquant qu'en 1925 un projet de loi était déposé à la Chambre qui tendait à pallier, dans une certaine mesure, à cet état de choses. (On en attend encore le vote, d'ailleurs).

Résultat ? Le syndicalisme patronal est tout puissant.

Remarquez que l'association était indispensable pour le développement du capitalisme; la loi de 1884 a brisé une entrave du capitalisme, tout simplement.

Le syndicalisme ouvrier est encore débile, le syndicalisme des fonctionnainres est illégal, surtout depuis 1920 — la loi de 1884 étant restée muette sur leur compte — le syndicalisme des ouvriers agricoles est inexistant.

Le capitalisme a donc tout gagné à la création des Syndicats.

J'abandonne le Code du travail; voyons autre chose.

Voici l'école! Au capitalisme il fallait, non seulement les corps mais encore les esprits. Ne les a-t-il pas eus? Gare à celui qui veut les émanciper! Voyez Freinet! L'école, à qui a-t-elle surtout profité? On la dit « neutre ». C'est faux; elle est capitaliste par la morale et l'« histoire » qu'elle enseigne. D'où viennent ces idées, si fortement ancrées en nous, de la « démocratie », régime seul juste et idéal, de l'ascension possible vers un monde meilleur par l'évolution lente et sans révolte? Qui ne nous montre dans les « réformes » que le seul côté favorable aux travailleurs (voyez à ce sujet le Lavisse des Ecoles primaires)? D'où vient notre passivité actuelle? Sinon de l'école, cette grande conquête de la « Démocratie ».

Et les lois d'assistance ? L'histoire a montré que les émeutes — qui ont déclanché parfois les Révolutions — sont nées de la faim et de la misère : 89, juin 1848, la Commune. Et le capitalisme qui n'ignore pas cela, fait, pour éviter le pire, quelques concessions qui n'entravent pas sa marche, au contraire, qui lui procurent des hommes soumis.

La liberté de la presse s'accorde-t-elle avec les « lois scélérates»? Et puis cette liberté théorique à qui a-t-elle surtout profité? Comparez la presse capitaliste et la presse ouvrière. Voyez la puissance de la première, la vie précaire de l'autre.

Est-il utile d'insister en multipliant les exemples?...

Que conclure de tout cela? Forcément ceci:

Que, *malgré les apparences*, l'antagonisme des classes va croissant; que l'évolution du capitalisme et celle du prolétariat ne tendent point vers un même point, qu'au contraire ces évolutions suivent deux courbes qui divergent nettement et de plus en plus.

Ce qui démontre, pour obtenir une transformation sociale profonde, l'inéluctable nécessité de la Révolution.

Pierre TURPIN.

Parmi nos Lettres

A propos de la suppression de l'esclavage

A propos de l'article du « Mercure de France » sur l'attelage et la suppression de l'esclavage, dont il a été rendu compte dans notre numéro du 10 mars, un camarade nous envoie les observations suivantes :

*L'*Action Française, *et Valois en particulier, ont fait longtemps des gorges chaudes à propos de l'affirmation marxiste de la supériorité de la technique moyenâgeuse sur celle des anciens, entraînant* le remplacement de l'esclavage par le servage. *Dans un bouquin inepte et intitulé je crois l'« Economie Nouvelle »* (1919 *ou* 20), *Valois relève complaisamment cette pseudo-bourde de Marx, mais la supériorité antique lui paraît si évidente qu'il n'ébauche pas la moindre tentative de démonstration.*

Les études de Lefebvre des Noettes établissent définitivement où était la bourde.

Rendons à Mayoux ce qui est à Mayoux

Nous avons reçu de Mayoux, secrétaire du «syndicat indépendant de l'Enseignement » à Marseille, la lettre suivante :

Dans votre compte-rendu de la journée du 20 février 1933 *à Marseille, nous trouvons cette phrase:* « Dans la réunion des deux syndicats de l'Enseignement, par exemple, le principe des délégations massives, qui n'avait pas été admis à l'assemblée générale du syndicat unitaire, est proposé par un confédéré et adopté sans discussion par l'ensemble des membres présents du syndicat national ».

Les faits doivent être rétablis ainsi.

La réunion de l'Enseignement, tenue le samedi 18 *février, était une réunion corporative convoquée par les trois syndicats suivants: unitaire, national, des directeurs et elle groupait syndiqués et non syndiqués.*

Un membre du syndicat unitaire proposa les délégations massives (et non le principe) mais sans déposer d'ordre du jour en ce sens. Ce fut notre secrétaire qui, appuyant cette proposition, déposa un texte qui décidait les délégations massives. *Le S.N. se rallia immédiatement à ce texte qui fut voté à l'unanimité.*

Il y eut des objections: plusieurs militants du S.N., un militant du syndicat unitaire et un inorganisé vinrent proposer que les délégations fussent accomplies en dehors des heures de service, ce qui ne fut pas retenu.

Le 20 *février, le délégué du syndicat indépendant, devant l'attitude de l'Inspecteur d'Académie, qui fit recevoir la délégation par son secrétaire, proposa aux autres délégués de demander aux* 300 *délégués d'école présents le dépôt du même ordre du jour à la préfecture. Les dirigeants des trois syndicats organisateurs refusèrent de consulter les délégués d'école. Force fut donc au délégué du syndicat indépendant de consulter lui-même les délégués d'école qui, à l'unanimité, donnèrent mandat à la délégation d'aller à la Préfecture où elle fut reçue par le chef de cabinet du Préfet.*

Partout les mêmes

Le camarade John Achard, vieux militant qui a surtout milité en Amérique du Sud, et dont nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de publier des lettres, nous écrit à propos de la dernière « lettre de la quinzaine » :

Je reçois la R. P., *l'article de M. Ch. au sujet des élections genevoises et du rôle imbécile du parti communiste, qui, là comme ailleurs, s'est montré ce qu'il est en réalité, un élément de désorganisation du mouvement révolutionnaire, tel que ne pourrait pas mieux le désirer la réaction; le fait dans cette affaire est trop clair pour ne pas ouvrir les yeux aux pauvres camarades de la base; il y avait là une question purement morale et une occasion unique de montrer* sincèrement *la volonté de faire front unique; après le crime du* 9 *novembre, il ne pouvait être question de basse politique.*

Les mêmes stupides bêtises ont été commises dans le mouvement révolutionnaire de l'Amérique du sud, où, heureusement, le parti communiste officiel n'a aucune influence, et est complètement discrédité; néanmoins cela ne l'empêche pas de porter là aussi son infâme travail désorganisateur; il en est arrivé à un point où on le considère avec une réelle méfiance dès qu'il se mêle de quelque chose.

Les soi-disant peuples « inférieurs »

Du même camarade, au sujet des articles sur le mouvement indonésien :

Après les événements qui se déroulent en Allemagne, qui laissent entrevoir des perspectives diablement sombres pour l'Europe entière, il est consolant de sentir en dehors de la vieille Europe des frémissements précurseurs d'une rénovation sociale, sous d'autres signes que ceux de notre « civilisation » qui ne constitue qu'un bluff éhonté. Je suis absolument convaincu que les populations que nous taxons avec outrecuidance de « primitifs » sont plus aptes à une rénovation sociale que celles d'Europe, n'ayant pas eu le cerveau matagrabolisé par une éducation fausse et imbécile de vanité, ayant moi-même vécu assez longtemps parmi ces « inférieurs », j'ai dû, en toute loyauté, faire litière de ma prétendue supériorité de blanc; car j'en ai reçu des leçons de haute morale et non pas verbale comme chez nous, mais une morale se traduisant en actes.

Une alliance franco-russe ?

Nous avons reçu du camarade Issautier, la vigoureuse mise en demeure suivante :

La R. P. va-t-elle garder le silence sur les faits suivants, dont la gravité ne saurait lui échapper?

Le dimanche 26 *février le* Progrès de Lyon, *organe d'Herriot, pouvait annoncer que bientôt les* Cosaques Rouges *défileraient, non en conquérants, mais en alliés, sur l'Avenue des Champs-Elysées.*

Quelques jours avant, le Populaire, *par la plume de Sixte-Quenin, demandait si bientôt très patriotiquement les prolétaires français seraient invités à se faire casser la gueule en vertu d'un traité franco-russe.*

Actuellement, à Sathonay, une mission militaire franco-russe *réceptionne les autos-mitrailleuses et les canons construits par le groupe Péchiney-Hotchkiss dont les actions ont monté.*

Au meeting de Reims (compte rendu dans le Populaire *du* 13 *mars), Paul Faure a annoncé devant* 2.500 *auditeurs, qu'une mission militaire française venait de partir pour la Russie et que la France livrait de l'artillerie à plein aux Soviets.*

*Pour les pauvres crânes bourrés par l'*Humanité *vous tairez-vous ?*

Nous ne connaissons de l'affaire que les faits cités par Issautier. En publiant sa lettre, nous disons donc tout ce que nous savons.

Quant à l'attitude à adopter à l'égard d'une telle alliance — si elle se réalise — nous demandons qu'on nous fasse quelque peu crédit. Cela relève en effet d'une question plus générale: l'intérêt qu'il y a, au point de vue social, à s'opposer à la colonisation des slaves par les germains, colonisation qui constitue l'un des faits fondamentaux de l'histoire des 10 derniers siècles, et qu'Hitler vient de remettre au premier plan de l'actualité, puisque la reprise accélérée de la « marche vers l'Est » constitue, non point le principal, mais le seul article de son programme. Nous comptons, dès que nous aurons recueilli les éléments nécessaires, donner une étude sur cette question.

La renaissance du Syndicalisme

APRÈS LE 20 FÉVRIER

UNE GRANDE ENQUÊTE SUR LE MOUVEMENT DES FONCTIONNAIRES

Nous avons adressé à un certain nombre de militants syndicalistes des fonctionnaires et de l'industrie privée, appartenant à toutes *les tendances, le questionnaire que voici :*

I

Que pensez-vous de l'issue du mouvement des fonctionnaires après la magnifique journée du 20 février et les votes du Parlement ? Les dispositions finalement adoptées par celui-ci représentent-elles à votre avis un succès ou un échec ?

II

Les députés socialistes S.F.I.O. ont en majorité voté l'article 83 instituant un prélèvement sur les traitements à partir de 12.000 francs par an. Que pensez-vous de ce vote ? Quelles répercussions risque-t-il, à votre avis, d'entraîner pour les travailleurs de l'industrie privée ? Quelle devrait être l'attitude des organisations syndicales à l'égard des parlementaires socialistes qui ont ainsi avalisé la politique de déflation des salaires ?

III

Des expériences de front unique syndical ont eu lieu à cette occasion. Que pensez-vous de leurs résultats ? La pratique du front unique loyal vous paraît-elle de nature à faciliter la reconstitution de l'unité syndicale, corporativement et nationalement ?

IV

Par quels moyens les organisations de fonctionnaires pourraient-elles associer plus intimement à leur effort les travailleurs de l'industrie privée ? Et comment les organisations syndicales de l'industrie privée pourraient-elles, selon vous, aider les organisations de fonctionnaires dans la défense des traitements ?

Il était entendu d'avance que les militants qui nous répondraient n'engageraient à aucun titre *leur organisation syndicale.*

D'autre part, pour assurer la liberté totale d'expression des militants consultés, il était également entendu que la rédaction ne ferait suivre les réponses d'aucun commentaire, l'enquêteur se réservant seulement de conclure après publication de toutes les réponses, dans un article d'ensemble.

Voici les réponses qui nous sont parvenues.

Marceau PIVERT
(des instituteurs confédérés)

I

Les dispositions votées par le Parlement après le mouvement du 20 février sont moins graves que les menaces précises qui ont été suspendues sur les traitements des fonctionnaires; elles sont loin de traduire la volonté de déflation brutale de nos adversaires de classe: en ce sens, le succès du mouvement est incontestable.

Mais il est non moins évident que la brèche est ouverte dans le système des salaires et traitements: en ce sens, pour le prolétariat tout entier, l'article 83 est lourd de menaces.

Le résultat obtenu traduit un rapport de forces. L'Etat capitaliste et les grands consortiums n'ont pas été assez forts pour imposer intégralement leur volonté aux fonctionnaires. Par contre, en dépit de leurs progrès sur le plan de l'organisation et dans le domaine de la conscience de classe, les fonctionnaires n'ont pas été assez forts pour imposer le respect de leur niveau d'existence, intimement lié à celui de la classe ouvrière.

II

Le vote des députés socialistes est l'expression de l'opportunisme politique le plus symptômatique.

Dans une période d'accentuation des antagonismes de classe, il prouve qu'un certain nombre d'élus politiques ne savent pas ou ne peuvent pas considérer les événements du point de vue de la *défense de classe.*

En particulier, en sacrifiant une position défensive essentielle — l'intégrité des salaires — à l'intérêt d'une équipe gouvernementale de la bourgeoisie, les députés socialistes qui ont voté l'article 83 ont mis en évidence la dangereuse illusion, pour les travailleurs, d'une activité exclusivement politique. Si, d'ailleurs, une telle position d'opportunisme a été possible, c'est probablement parce que les organisations syndicales n'étaient pas encore capables de dicter leurs volontés (non pas verbalement, mais par la grève) à ceux qui devraient être naturellement chargés d'exprimer les revendications fondamentales de la classe ouvrière.

Il n'y a pas « d'attitude à envisager à l'égard des parlementaires socialistes qui ont avalisé la politique de déflation des salaires ». La seule attitude à envisager (puisque le questionnaire parle d'attitude) c'est envers le parti socialiste.

Sera-t-il capable d'exiger de ses élus la plus stricte discipline, le respect des engagements pris, la fidélité constante aux intérêts prolétariens définis par le prolétariat lui-même ?

Alors, il aura fait la preuve à son tour qu'il n'est pas inutile d'associer à l'action syndicale une action politique dont l'efficacité n'est plus à démontrer.

Dans le cas contraire, il se révèlerait comme un très mauvais instrument, faussé et corrompu peut-être, et les organisations syndicales ne devraient pas hésiter à le combattre au même titre que tous les adversaires du prolétariat.

Mais j'espère fermement que la première hypothèse se vérifiera et que la bataille pour la défense des salaires et des traitements, qui est loin d'être terminée, verra le groupe socialiste au Parlement reprendre la position normale qu'il n'aurait jamais dû abandonner.

III

Oui, la pratique du front unique *loyal* (*loyal*, c'est-à-dire respectant les objectifs déterminés à l'avance, en commun) permet de faire un pas sur la route de l'unité.

Oui, l'absurdité des scissions et des cloisonnements arbitraires imposés « du dehors » apparaît mieux encore lorsque l'action commune, pour un but concret, rassemble les travailleurs.

Partout où l'on a mis *au-dessus de tout* l'intérêt de la classe ouvrière unie et la volonté de vaincre, la puissance combative et la marche à l'unité organique en ont recueilli le bénéfice.

IV

Par le développement des liaisons entre syndicats, localement, entre fédérations nationalement, par l'organisation des Unions départementales dans le sens d'une union plus étroite, assemblées générales communes, discussions des grands problèmes généraux en commun (luttes économiques, lutte contre la guerre, lutte contre le fascisme) par un élargissement de la vie trop étroitement corporative afin de faire saisir dans son ensemble le problème à résoudre, « sous peine de mort » par notre génération.

C'est de *la conquête du pouvoir par les travailleurs* qu'il s'agit en définitive.

Comment les organisations syndicales ne finiraient-elles pas par s'en rendre compte ? Il est bon de se défendre, mais l'ennemi est toujours là, puissant, armé, formidable. Il faudra, contre lui, tôt ou tard, passer à l'offensive — et, donc, la préparer...

...C'est-à-dire connaître ses forces exactes, mettre au point le système du « contre-pouvoir » à déclencher en cas de crise grave (menaces de guerre ou fascisme).

Que les syndicats, qu'ils soient des services publics ou qu'ils soient des industries privées, se haussent à cette conception d'ensemble de la situation révolutionnaire qui se développe, et, tout naturellement, ils trouveront les modalités d'action commune et les tactiques appropriées aux circonstances.

Mais d'abord, et d'urgence, *l'unité, sans condition, et le recrutement syndical intensif !*

Marceau PIVERT.

*
* *

P. TAUZIN

(des municipaux confédérés)

I

Connaissant les intentions gouvernementales depuis de nombreux mois, il n'est pas douteux que le mouvement des fonctionnaires est un succès.

A ce sujet, rien ne vaut l'éloquence des chiffres, et le tableau qui paraît dans notre journal corporatif *La Tribune* du 10 mars, et où les différents projets qui ont vu le jour sont comparés, en est la meilleure démonstration.

II

N'ayant jamais appartenu à un parti politique, je ne saurais m'ériger en censeur. Personnellement cependant, je condamne le vote du groupe S.F.I.O.

Quant à l'attitude des organisations syndicales à l'égard des parlementaires socialistes, elle ne saurait pour moi changer. Chacun chez soi, aucun contact collectif, aucune immixtion présentant un caractère général entre les groupements syndicaux et politiques.

J'ajoute que le vote émis ne peut avoir aucune conséquence pour les travailleurs de l'industrie privée.

III

Le front unique pratiqué à la base comme cela s'est produit le 20 février, ne peut que procurer de bons résultats. Malheureusement il serait trop long d'expliquer ici comment il s'est réalisé.

Quant à la pratique du front unique loyal, j'ai le regret, et je suis désolé d'en faire l'aveu, de ne pouvoir y croire.

Dans mon syndicat, une des sections les plus importantes du personnel, celle de l'Assistance Publique (Technique) a entretenu depuis de nombreux mois des rapports constants avec la section correspondante unitaire. Des Comités d'action ont été créés dans les hôpitaux, des meetings communs ont été tenus.

Aujourd'hui la cassure est définitivement consacrée et la plus acerbe des polémiques entre dirigeants des deux sections engagée.

D'autres sections sont dans le même cas; ce qui me fait dire que le front unique, tel qu'il est conçu par les dirigeants unitaires ne saurait en aucun cas hâter la reconstitution de l'unité syndicale.

IV

En ce qui concerne la conjugaison des efforts des syndicats de fonctionnaires avec ceux de l'industrie privée, cela présente, certes, des difficultés.

Chez les fonctionnaires, la presque totalité du personnel est syndiquée. Dans l'industrie privée, c'est la minorité de nos camarades qui est organisée.

D'autre part, les syndicats de fonctionnaires et travailleurs des services publics jouissaient jusqu'à présent de peu de sympathie de la part de l'industrie privée. J'estime que le mouvement du 20 février dernier est de nature à faciliter un rapprochement et l'estime mutuelle.

Je ne veux pas abuser, car le sujet demanderait un assez long développement. Je pense que le plus urgent serait une interpénétration des cadres syndicaux pour une meilleure compréhension des intérêts des adhérents qui, s'ils paraissent à première vue absolument divergents, n'en sont pas moins absolument égaux sous des formes diverses.

P. TAUZIN.

*
* *

Louis BERT

(des communaux confédérés)

I

La position prise par le Cartel confédéré des services publics a été imposée par les événements et prise certainement « in extremis » dans le but de conserver une organisation syndicale *intacte* et de sauvegarder l'avenir.

Le vote du Parlement n'est sûrement pas un succès pour la classe ouvrière. Encore moins pour les fonctionnaires si l'on s'en rapporte aux dispositions défendues au début des discussions budgétaires par le groupe S.F.I.O. (mesures contre la fraude fiscale, diminution des crédits militaires, réforme du calcul de l'assiette de l'impôt sur le revenu, etc...), dispositions qui évitaient de frapper les fonctionnaires en tant que salariés de l'Etat.

Le cartel fit peser jusqu'au dernier moment la menace d'une action syndicale directe sur les délibérations des groupes de « gauche » mais cette menace n'eut pas raison des velléités de capitulation de la majorité des membres du groupe S.F.I.O. décidés, coûte que coûte, à maintenir Daladier au pouvoir.

D'autre part, les manœuvres qui se multiplièrent à la fin des débats et pendant les « navettes » pour diviser les fonctionnaires, ne permettaient plus d'envisager une grève générale des services publics.

Les fonctionnaires d'Etat auraient peut-être répondu dans l'ensemble à l'appel syndical mais les autres, ceux des départements, des communes, des services concédés et assimilés qui échappent provisoirement aux mesures votées, auraient été difficilement jetés dans l'action.

II

Le vote de la majorité S.F.I.O. ? Intolérable. C'est celui de gens élus par des paysans et commerçants antisocialistes

et désireux de ménager leur clientèle électorale ameutée contre les fonctionnaires.

Les fonctionnaires des départements, des communes, des services publics, les salariés de l'industrie privée ne tarderont pas à subir les conséquences du vote du Parlement et à être diminués dans leurs salaires.

A moins que leurs organisations syndicales plus puissantes et plus nombreuses...

Les fédérations syndicales doivent publier les noms des députés S.F.I.O. ayant voté l'article 83 et leur donner rendez-vous pour 1936.

III

Les expériences de front unique constatées à l'occasion de la lutte contre la diminution des traitements ont été rares. Elles ne sont pas encourageantes pour les confédérés et n'ont pas donné de résultats tangibles parce que la sincérité n'existe pas chez les bolchevistes.

Les unitaires, impuissants par eux-mêmes, ont été obligés de suivre l'action déclenchée par les organisations syndicales confédérées.

Le front unique qui ne se comprend pas au point de vue syndical puisque tous les travailleurs devraient être groupés dans une même organisation, serait possible cependant s'il y avait communauté d'intérêt et communauté de doctrine entre les deux groupements.

Ce n'est pas le cas, hélas! et le bolchevisme est de plus en plus dans les principes et dans la pratique de la lutte de classe, l'antithèse du syndicalisme.

IV

Par quels moyens les organisations de fonctionnaires pourraient-elles associer plus intimement à leur effort les travailleurs de l'industrie privée ?

Mais tout simplement en revenant à la pratique du syndicalisme tel qu'on le concevait avant 1914.

Le syndicalisme ne prévoit pas de cloisons étanches entre les syndicats des différentes corporations. Au contraire, les statuts de la C.G.T. permettent dans les unions départementales, dans les unions locales, à tous les syndicats de travailler en commun, de mieux se connaître et par conséquent de s'apprécier et de s'unir.

Si l'action syndicale ne se cristallisait pas exclusivement dans les fédérations où règne un corporatisme de plus en plus étroit, si l'action syndicale était décentralisée, si les unions locales revivaient, si les unions départementales vivaient réellement, si la propagande et l'éducation dans les syndicats existaient et étaient entreprises avec méthode et persévérance, les travailleurs syndiqués de l'industrie privée ne seraient pas des adversaires des fonctionnaires et vice-versa.

Mais voilà... C'est tout le procès des méthodes syndicales actuelles que j'entreprendrais et la question n'est pas là.

Louis BERT.

***

Ch. NOVARO

(des fonctionnaires autonomes)

I

C'est avec plaisir que je réponds à votre questionnaire, mais il est bien entendu que cela n'engage pas la responsabilité du Syndicat général du personnel de surveillance des Administrations de l'Etat dont je suis le secrétaire.

Pour ma part, je me félicite d'avoir toujours soutenu l'indépendance du syndicalisme envers les partis politiques; c'est ce qui m'a toujours permis d'avoir les mains libres vis-à-vis des partis. Je suis heureux également d'appartenir à une organisation comme la Fédération autonome qui a su mettre au premier plan de son cahier de revendications, l'Unité syndicale. Avec les militants de cette Fédération, nous avons travaillé dans cette voie de l'Unité.

Je me félicite également d'avoir soutenu aux réunions de la Commission exécutive de notre Fédération, les propositions d'action commune faites à plusieurs reprises aux représentants des deux tendances du mouvement syndical des fonctionnaires, c'est-à-dire: Unitaires et Fédération générale des fonctionnaires confédérés. Mais enfin, du côté unitaire si, à un certain moment, ils ont boudé à nos propositions, nous sommes arrivés après de longs entretiens à trouver un terrain d'entente et à engager la campagne d'agitation, afin de faire échec aux projets de MM. Herriot, Germain Martin et Palmade, dès le mois de juillet 1932.

Sans jamais nous lasser, nous avons renouvelé nos propositions d'action commune à nos camarades confédérés. Je dirai même que j'ai proposé à la Commission Exécutive fédérale, l'envoi d'une délégation au Congrès de la Fédération générale qui a eu lieu les 10, 11 et 12 novembre 1932.

Cette proposition fut acceptée à l'unanimité. Donc, premier contact de front unique (qu'il n'y ait pas de confusion, il ne s'agissait pas pour nous d'unité organique) mais de front unique devant le danger.

Ces rapprochements nous ont permis d'organiser premièrement un meeting du personnel confédéré et autonome des Finances, dont la réussite a été magnifique.

Ensuite, dans un mouvement beaucoup plus grand, la journée de protestation du 20 février.

Disons que nous avons été, nous autonomes, persévérants dans cette affaire. En tous cas cette entente réalisée a permis la réussite de ce grand mouvement de protestation.

Nous aurions voulu faire encore plus grand le 28 février, mais malheureusement, les représentants des organisations les plus représentatives ne nous l'ont pas permis. Si l'on nous avait écouté, le succès aurait été plus grand car on aurait permis aux travailleurs de l'Etat de se battre jusqu'au bout.

Echec ? Non, du fait que nous enregistrons un mouvement, celui du 20, qui restera gravé dans les annales des fonctionnaires.

II

Au sujet du vote de l'article 83, qui a été voté par la majorité des députés appartenant au groupe socialiste, j'estime que ces parlementaires ont commis une trahison, surtout pour des députés d'un parti qui se dit un parti de défense de la classe ouvrière.

Le groupe parlementaire a pris une position dès le début de la discussion du projet du redressement financier. Il n'appartenait qu'à lui de s'y maintenir, quelles que soient les conséquences politiques qui résultaient de la chute du gouvernement de M. Daladier. Alors il aurait démontré au prolétariat administratif que conformément aux statuts et au règlement de ce parti, le prolétariat administratif et les ouvriers pouvaient compter sur lui. Double raison de se maintenir dans leur position primitive pour le démontrer à MM. Caillaux, Charles Dumont, Henri Roy et enfin M. Gaston Japy, lui qui trouve qu'il y a trop de fonctionnaires groupés à la C.G.T.

La bataille des traitements est une bataille sociale à laquelle nos camarades ouvriers sont liés. Sans aucun doute, nos camarades de l'industrie privée en supporteront les conséquences du fait de la déflation des salaires.

A mon sens, chaque militant responsable ne doit pas hésiter à publier dans les journaux corporatifs, les noms de ces députés et ne pas manquer également d'en faire état dans nos congrès, assemblées et réunions d'information, etc...

J'estime que la question a son importance car selon la formule, pas un sou, pas un centime ne devait être prélevé sur les traitements des fonctionnaires, conformément à leur décision antérieure, promesse faite également aux travailleurs.

III

En effet, la journée du 20 février fut une journée de front unique syndical et qui, selon moi, a donné des résultats tangibles que nous devons maintenir devant les menaces qui pèsent encore sur le corps des fonctionnaires et des ouvriers.

Les événements de ces dernières années ont suffisamment éclairé la majorité des syndiqués. Tous ont à cœur de maintenir cette unité d'action, et d'arrêter des moyens d'action commune contre les projets gouvernementaux qui nous menacent à nouveau.

Je suis sûr et certain que si les uns et les autres veulent comprendre, que si nous maintenons nos liens d'action commune, l'heure de l'unité organique se trouvera rapprochée par les résultats heureux que ne pourra pas manquer d'avoir le rassemblement de nos forces.

Donc plus de vaines paroles, plus de discours inutiles mais de la loyauté, et n'ayons qu'un seul souci: L'ACTION COMMUNE et l'Unité organique ensuite, pour l'intérêt général de la classe ouvrière.

Donc, à mon sens, le front unique est de nature à faciliter la reconstitution de l'Unité syndicale.

IV

Les organisations de fonctionnaires pourraient-elles s'associer plus intimement aux efforts des travailleurs de l'industrie privée ? A mon avis, oui, et ce point de vue je l'ai toujours soutenu dans nos assemblées syndicales en faisant comprendre à mes camarades fonctionnaires qu'ils devaient se rapprocher et discuter avec nos camarades de l'industrie privée.

D'ailleurs c'est une ligne que nous nous sommes tracés depuis un certain nombre d'années, de partout où nous avons pu parler à nos camarades ouvriers, nous l'avons fait en nous inspirant de cette formule, qu'il a fallu l'universelle affirmation des prolétaires devant la toute-puissance du patronat industriel pour que le grand patron collectif qu'est l'Etat fût averti de nos droits et de nos revendications.

Ces quelques points de vue établis, les organisations syndicales de l'industrie privée doivent aider les organisations des fonctionnaires dans la défense des traitements.

Les fractions du prolétariat administratif et prolétariat ouvrier doivent être constamment en communication et en pénétration réciproques, car toutes les questions qui nous intéressent intéressent également nos camarades ouvriers, toutes ces questions sont liées et se tiennent; c'est un océan dont les vagues sont distinctes, mais dont l'universelle montée doit être solidaire.

Donc, établissons des rapports entre organisations, c'est-à-dire fonctionnaires et travailleurs de l'industrie privée.

Discutons ensemble, faisons connaître nos situations les uns aux autres, alors nos camarades ouvriers seront renseignés sur nos véritables situations de fonctionnaires, car parfois nous sommes encore au regret de constater que certains camarades ouvriers, mal renseignés, bien entendu, prennent le fonctionnaire pour un bourgeois.

Travaillons à ces rapprochements et nous aurons bien travaillé pour l'unité organique, pour le mouvement syndical, ainsi que pour la classe des travailleurs de notre pays.

Ch. NOVARO.

***

Jean ZYROMSKI

(des municipaux confédérés)

I

Le mouvement syndical des fonctionnaires a prouvé sa force et sa maturité au cours de cette journée du 20 février.

Certes, des progrès restent à accomplir, mais d'ores et déjà l'Etat bourgeois, l'Etat de classe, est obligé de tenir compte de la pression vigoureuse des organisations syndicales.

Les dispositions finales adoptées par le Parlement ne peuvent pas cependant être considérées comme un succès: la « transaction » intervenue est nettement insuffisante.

II

Ceci m'amène logiquement à répondre au deuxième point. Le résultat final aurait pu être sensiblement meilleur si l'action parlementaire du groupe socialiste s'était exercée d'une manière aussi vigoureuse, aussi cohérente, aussi nette, que l'action syndicale du cartel confédéré des services publics.

Malheureusement, il n'en a pas été ainsi et le socialiste que je suis n'hésite pas à reconnaître la faute grave commise par la majorité du groupe.

Le groupe socialiste n'a pas seulement eu le tort d'apporter son vote à l'article 83. Depuis longtemps sa majorité manœuvrait pour rechercher des « transactions ». En abandonnant prématurément le terrain très clair des « cahiers de Huyghens », il a laissé la porte s'ouvrir aux compromis, aux capitulations successives.

Je reste convaincu que s'il s'était maintenu en accord profond avec les organisations syndicales, la pression qu'il aurait exercée sur le gouvernement aurait permis d'imposer au Sénat une solution plus défendable que celle intervenue.

Il n'y a pas eu conjugaison réelle de l'action syndicale et de l'action politique. Le parti socialiste aura à se prononcer là-dessus, et les organisations syndicales doivent attendre le résultat du Congrès extraordinaire pour juger définitivement. La rupture de l'unité de vote, événement « extraordinaire », prouve suffisamment que le « parti » n'a pas donné son acquiescement à l'attitude de la majorité du groupe. Pour être équitable, il faut donc attendre l'issue de ce Congrès.

Inutile de dire que je ne suis nullement inquiet sur cette issue. Le redressement nécessaire sera opéré.

Il doit l'être d'autant plus que ce problème des traitements et salaires publics n'est pas étroitement corporatif. C'est un problème social et un problème de classe.

La politique de compression générale des salaires se trouve naturellement appuyée par la pratique des réductions des traitements publics. Et la position du capitalisme en face de la crise se trouve ainsi renforcée.

III

Les actions communes réalisées au cours des derniers événements ont prouvé une fois de plus que la solidarité de classe finissait par s'imposer dans la lutte en présence du danger menaçant. Cette communauté de lutte, conséquence de la communauté de classe, constitue une étape vers la reconstitution de l'unité syndicale. Les faits donnent raison aux conceptions que je défends dans le *Populaire*.

L'unité d'action multiplie le coefficient de résistance, le potentiel de lutte, des organisations corporatives engagées dans la bataille.

Et, bien entendu, je ne parle que de l'unité d'action *loyale* coordonnée par les organismes réguliers des syndicats et des fédérations existants.

IV

L'unité syndicale complète réunissant dans une Centrale unique toutes les organisations syndicales des fonctionnaires et toutes les organisations syndicales de l'industrie et du commerce privés créerait certainement les conditions favorables à la solidarité mutuelle du mouvement syndical des fonctions publiques et du mouvement syndical ouvrier.

Jean ZYROMSKI.

***

Emile GUIADER

(de la Fédération confédérée des Finances)

I

Le résultat, évidemment, n'est pas celui que je souhaitais. Notre régime de rémunération est atteint, et l'exemple des pays étrangers prouve qu'une brèche, même réduite, constitue un danger pour l'avenir.

Toutefois — grâce à notre action — nos adversaires, et notamment les sénateurs, ont dû réduire leurs prétentions. C'est pourquoi, tout en reconnaissant que nous n'avons pas remporté une victoire totale, *politiquement impossible, je le*

constate en le déplorant, je considère que le mouvement du 20 février a abouti, pratiquement, et nos camarades s'en rendent compte, à un succès relatif mais certain.

Je ne crois pas, je tiens à le déclarer, qu'un deuxième mouvement, *semblable au premier*, eût été efficient. Un tel mouvement aurait dû, nécessairement, être plus ample en ce qui concerne sa durée comme le nombre de ses participants. La réaction gouvernementale et parlementaire, inévitable, eût donné à l'action engagée un caractère extrêmement grave. Il aurait fallu aller *jusqu'au bout*, et pas seulement les agents des services publics, mais tous les travailleurs.

Etant donné ces perspectives et les problèmes redoutables que posait leur réalisation dans l'état actuel d'organisation de la classe ouvrière, je crois, en toute conscience, qu'un deuxième mouvement n'aurait eu d'heureuses conséquences ni pour les intérêts en cause, ni pour le syndicalisme.

II

Je regrette simplement qu'il n'y ait pas eu, *dès le début*, de la part de la majorité du groupe socialiste, une opposition plus ferme à *toute* tentative de réduction des émoluments publics.

Une fois pris dans l'engrenage des concessions — et celles-ci furent parfois de taille — il était fatal que les députés en question risquaient d'être entraînés fort loin. Le vote de l'art. 83 a été l'aboutissant logique de cette politique.

Je pense, au surplus, que les parlementaires de gauche, *quel que soit leur parti*, n'ont pas su réagir avec suffisamment de vigueur contre une opinion publique rendue hostile aux fonctionnaires par une abominable campagne de presse. Les considérations électorales l'ont emporté, en fait, sur la doctrine défendue dans de grands meetings et dans les journaux officiels des partis. Et l'on a voté, en définitive, non pas seulement pour empêcher à tout prix la « concentration », mais aussi pour satisfaire certaines catégories d'électeurs.

Ce sont des constatations regrettables, certes, mais qui comportent, à mon avis, cet enseignement: il faut que les travailleurs s'emploient, *avant tout*, à renforcer leurs organisations syndicales. Lorsque celles-ci seront suffisamment fortes, lorsqu'elles grouperont la majorité des salariés de toutes catégories des villes et des campagnes, de l'Etat, des collectivités publiques et des entreprises privées, *les partis devront s'incliner devant elles*, surtout celui qui, comme le parti socialiste, déclare être « l'expression politique de la classe ouvrière ».

Syndicalisme d'abord, tel est le mot d'ordre qui découle, à mon avis, des récents événements politiques.

Quant aux conséquences du vote du Parlement sur les travailleurs de l'industrie privée, je crains qu'elles se fassent bientôt sentir. Quelques grosses banques n'essaient-elles pas déjà de donner le signal d'une nouvelle baisse des salaires ? Mais n'est-il pas évident que, sur ce point aussi, le problème de l'organisation syndicale devient le plus pressant ?

L'attitude des organisations syndicales à l'égard des parlementaires — socialistes *et autres* — qui ont « avalisé la politique de déflation des salaires » sera celle que leurs adhérents, *chacun en ce qui le concerne*, auront décidé d'observer.

Dans son dernier ordre du jour, le cartel confédéré des services publics a exprimé le sentiment collectif des groupements. Mais je crois que, dans l'esprit de très nombreux militants, prévaudra l'opinion que j'ai exposée dans les lignes ci-dessus, à savoir, je me permets de le répéter, *qu'il faudra surtout, et avant tout, compter sur la force des syndicats pour mener à bien les batailles inévitables.*

III

Je répondrai aux questions de ce troisième paragraphe en tenant compte seulement de ce qui s'est passé dans les milieux que je connais bien: fonctionnaires autres que postiers.

Avant tout, il convient de préciser, objectivement, ce qu'a été, dans ces milieux, ce que vous appelez le « front unique ». Je préfère, à cette expression, celle d'« action en commun », qui correspond mieux à la réalité des faits. Le plan exécuté le 20 février avait été établi et adopté par les organismes confédérés. Les militants de la Fédération autonome ayant fait connaître qu'ils étaient prêts à appliquer les moyens d'action arrêtés par les confédérés, des délégués de la Fédération générale et de la Fédération autonome tinrent des réunions communes pour mettre au point les modalités d'exécution. Et, au jour fixé par le Cartel central confédéré, l'action se déroula avec ensemble et discipline.

Depuis, certaines déclarations ont été faites et certains articles publiés qui montrent que des divergences de vues existent entre les militants des deux tendances sur l'attitude qu'il convenait de prendre en présence de la position adoptée par le Parlement dans la journé du 27 février. J'ai donné mon sentiment sur ce point dans ma réponse à votre première question. Je suis d'ailleurs persuadé qu'avec le recul du temps, ayant examiné froidement le problème et constaté qu'il n'aurait pas été possible de le résoudre dans sa totalité, donc qu'il aurait fallu se résigner à terminer le mouvement « en queue de poisson », je suis persuadé, dis-je, que nos camarades autonomes conviendront que le Cartel central confédéré *a eu raison*. Dans les circonstances graves que nous traversions, l'impulsivité devait être bannie des décisions à prendre, et le sang-froid était de rigueur.

Le mouvement du 20 février a donné aux camarades le sentiment de leur force collective. Leurs organisations syndicales sont demeurées intactes. Ce qu'il faut faire, maintenant, c'est préparer méthodiquement les esprits — préparation que seule la journée du 20 février a rendue possible — à une action encore plus ample, et, s'il le fallait, décisive. J'ajoute que cette propagande doit s'exercer, non seulement dans nos rangs, mais dans ceux des travailleurs en général.

Quoi qu'il en soit, au surplus, de ces polémiques « a posteriori » — inévitables après toute manifestation de « front unique » ou d'« action commune » — je considère que nos relations avec la Fédération autonome ont eu pour résultat heureux — et durable, je pense — de faire se mieux connaître les militants et les adhérents de nos deux groupements.

Comme militant confédéré, je suis heureux que le meeting des finances du 17 février ait permis à de nombreux camarades autonomes d'entendre *directement*, sans l'écran des comptes-rendus de journaux corporatifs ou autres, les orateurs de notre Fédération. Je suis sûr — des conversations ultérieures m'ont donné cette assurance — que cette audition directe a dissipé certaines préventions. J'ajoute que la réciproque est aussi vraie, et qu'il a été utile que des orateurs autonomes aient été entendus par nos camarades.

Quant à la reconstitution de l'unité syndicale chez les fonctionnaires — je parle de ceux qui sont susceptibles de se regrouper dans une Fédération unique, c'est-à-dire les adhérents de la F.G. et de la F.A. — je pense que la récente expérience la facilitera... mais que les choses resteront en l'état tant que les dirigeants autonomes lieront « sine qua non » le problème — facile à résoudre, et tout de suite — de l'unité organique des fonctionnaires à celui, bien plus vaste et difficile, de l'unité organique de tous les travailleurs.

Envisagée sous cet angle exclusif, la solution risque d'être indéfiniment retardée, car il y aura toujours, ne serait-ce que sous l'aspect d'un « appareil » squelettique, des unitaires orthodoxes qui refuseront de se séparer, sur ce point, de la thèse du parti communiste. Les camarades de la *Révolution Prolétarienne* doivent d'ailleurs être fixés à ce sujet.

Et le fameux meeting « ouvert » de la Bourse du Travail (27 février), a dû achever d'édifier les camarades de bonne foi sur ce qu'on peut attendre du parti communiste et de la C.G.T.U. même lorsque la gravité des circonstances mériterait amplement une trêve...

Je souhaite, en terminant, que tous ces événements, ainsi que la gravité persistante de la situation, fassent comprendre la nécessité *et* d'abandonner provisoirement certaines conceptions de l'unité pour l'instant trop ambitieuses, *et* d'apporter au problème, en ce qui concerne les données qui intéressent les fonctionnaires, une partie *non négligeable* de

sa solution. Ce sera encore le moyen le plus pratique et le plus sûr de faciliter et de hâter l'unité totale du mouvement syndical.

IV

Les organisations de fonctionnaires pourront associer plus intimement à leur effort les travailleurs de l'industrie privée en *élargissant* et en *approfondissant* les données du problème des traitements. Elles devront placer celui-ci dans le cadre des préoccupations syndicalistes générales. Quelques lignes suffisent pour tracer le schéma de ce que devrait être cet effort collectif de l'ensemble des salariés des entreprises publiques et privées: On veut réduire les traitements des fonctionaires parce qu'il y a un déficit budgétaire. Or les fonctionnaires mordent sur la totalité des crédits budgétaires dans une faible proportion. La ponction qu'on veut opérer sur leur rémunération ne résoudra donc pas le problème du budget. Bien pis, cette opération encouragera le patronat à accentuer sa politique antisociale de déflation des salaires. Et c'est pourquoi toutes les grandes organisations patronales et leur presse prennent parti contre les fonctionnaires.

Le déficit budgétaire est en réalité une des conséquences de la crise économique. C'est cette crise qu'il faut combattre si l'on veut résorber le chômage et la misère. Mais, pour le faire efficacement, *il faut* voir neuf et grand, *il faut* dénoncer les fallacieux remèdes préconisés par les puissances économiques et notamment leur programme nettement pro-fasciste, rétrograde sur le terrain social et générateur de conflits sur le terrain international, *il faut* enfin affirmer la nécessité inéluctable d'une transformation du régime et convier hardiment les syndicalistes à être les principaux artisans de cette œuvre d'émancipation.

Tel est le thème qu'il conviendra, à mon avis, de développer dans tout le pays... Mais me sera-t-il permis de rappeler qu'il fut précisément l'aliment de la « campagne d'action syndicaliste » menée, pendant l'hiver 1931-32, par la Fédération générale des fonctionnaires ?

Je crois qu'une telle campagne doit être reprise, et vigoureusement, et sans tarder, car les événements se précipitent... Mais je pense aussi que ce ne seront pas seulement les syndicats de fonctionnaires qui devront l'entreprendre. Il faudra, à mon avis, qu'elle soit l'œuvre commune de tous les groupements, syndicaux et autres, qu'inspire un idéal de véritable et durable rénovation sociale.

Et n'est-ce pas ainsi que fonctionnaires et travailleurs de l'industrie privée œuvreront le plus utilement, et ensemble, à l'aboutissement de leurs revendications respectives et marcheront vers le but qui leur est commun ?

Je ne crois pas me tromper en affirmant que tel sera, en effet, l'effort de demain, *car les faits l'imposeront*.

Emile GUIADER.

*
* *

Edmond FRONTY
(des agents des P.T.T. confédérés)

I

Sous le prétexte de les faire participer au redressement du budget de la bourgeoisie, on se proposait d'imposer aux fonctionnaires, par une attaque de grand style, une diminution de leurs traitements. « Pas d'impôts nouveaux, mais des économies », tel était le mot d'ordre du grand patronat, maître absolu de la presse d'information. Et comme la sécurité de la « patrie » exigeait, paraît-il, qu'on ne touchât pas aux dépenses de guerre, le régime des économies visait donc uniquement les travailleurs de l'Etat qu'on voulait contraindre au « régime jockey ». Tous les gouvernements de gauche qui se sont succédés depuis le mois de mai, reprirent à leur compte le mot d'ordre capitaliste et déférèrent au vœu impérieux de « l'opinion publique ».

Nos organisations syndicales, traduisant la volonté des travailleurs de l'Etat, refusaient de consentir la plus petite diminution et prétendaient que les fonctionnaires ne devaient pas être traités autrement que le reste des citoyens. Payant déjà des impôts en cette qualité, ils s'opposaient à toute mesure financière qui les eût touchés une deuxième fois.

Sur ce point, c'est-à-dire sur le principe même, nous subissions un net et grave échec.

Aussitôt une autre bataille s'engageait: battus sur le principe, dans quelle proportion serions-nous atteints ? Est-ce que le prélèvement que nous allions subir, ainsi que certains l'exigeaient et le proposaient, équivaudrait à une véritable ponction lombaire pratiquée sur notre porte-monnaie ? On se battit alors pour cette revendication que tout traitement inférieur ou égal à 30.000 fr. devait être exonéré.

On connaît le résultat final: 12.000 fr. d'exonération à la base, plus 3.000 pour la femme non fonctionnaire, plus 3.000 francs par enfant. Les différentes indemnités seront revisées, exception faite de l'indemnité de charges de famille et de l'indemnité de résidence qui intéressent tout le personnel et sont considérées par lui comme partie intégrante du traitement.

Si l'on tient compte que 88 % des fonctionnaires ont un traitement inférieur à 20.000 francs, que sur 500.000 fonctionnaires civils environ 350.000 échappent à toute diminution, on peut affirmer que pratiquement nous avons remporté plus des trois cinquièmes d'un succès. Ajoutons qu'un fonctionnaire célibataire à 30.000 fr. (cas du défavorisé), subira une retenue mensuelle de 50 francs.

II

L'attitude du groupe parlementaire S.F.I.O. a profondément troublé nombre de militants et de camarades de la base. Les discussions que son vote a suscitées et qui se prolongent encore sont des plus édifiantes, tandis que des membres du parti lâchent en sarcasmes leur colère et leur indignation.

Il ne fait point de doute qu'on a entendu piaffer des ambitions ministérielles au sein du groupe parlementaire S.F.I.O. pendant ces dernières semaines. Le plus grave, c'est que presque tous les députés socialistes des circonscriptions rurales souhaitaient dans leur cœur que nous fussions diminués. Certains n'en ont pas fait mystère et sont allés jusqu'à dire qu'il serait difficile de faire accepter aux paysans que nous ne prenions pas notre part du sacrifice commun ! La campagne, à les entendre, était très montée contre nous et placés devant le dilemme ils ont tout naturellement choisi l'électeur. Ils auront tout à la fois pris figure d'énergiques redresseurs de budget et gardé le moins mauvais des gouvernements de gauche. Après tout, s'ils conservent leur mandat, le socialisme ne sera pas tout à fait mort, quand bien même ils auraient ouvert la porte à la politique de déflation des salaires!

Je ne vois pas quelle attitude particulière pourraient prendre les organisations syndicales envers les parlementaires socialistes, sinon celle que doivent avoir des organisations indépendantes envers tous les parlementaires.

Le groupe S.F.I.O. ne relève pas de la discipline syndicale, nous ne pouvons que dénoncer ceux qui sacrifient des intérêts de classe à des soucis électoraux ou à des considérations de stratégie politique.

Les syndicalistes doivent profiter de l'occasion pour montrer, à la lumière de ces faits concrets, que la notion de parti ne s'identifie pas toujours à la notion de classe, que les intérêts du parti sont parfois contradictoires des intérêts supérieurs du prolétariat lui-même. Obéissant aux lois qui leur sont propres, soucieux de conserver certaines couches d'électeurs ou désireux d'en gagner d'autres, des partis se réclamant de la transformation sociale peuvent entrer en conflit latent ou déclaré, au nom d'intérêts particuliers, avec les organisations de classe des travailleurs.

Le vote de l'article 83 par le groupe S.F.I.O. ou le soutien du mouvement des commerçants par le parti communiste, en apportent la preuve irréfutable.

III

Quelques expériences de front unique ont été tentées dans les P.T.T. avec des organisations dissidentes du syndicat des agents et le syndicat autonome des employés.

Menacés dans leurs conditions d'existence, les postiers groupés dans les unes et dans les autres se sont cherchés et ont fini par se rejoindre. Les conflits subalternes de catégories, de programmes et de personnalités qui étaient à l'origine de ces scissions corporatives furent brusquement relégués à l'arrière-plan. Un intérêt commun les a dressés contre l'Etat et a balayé ces dissensions internes. Ces organisations sont réunies autour de la Fédération confédérée en un *Cartel Postal* qui survit au mouvement du 20 février. Il est permis d'espérer qu'un morceau d'unité corporative sera réalisé.

Certains groupements confédérés ont engagé des pourparlers avec les groupements unitaires correspondants. Les organisations centrales ont discuté entre elles à plusieurs reprises, mais il n'est rien sorti de positif de ces rencontres. Les communistes ont maintenu avec intransigeance leur conception du front unique, dont le but avoué est d'arracher aux syndicats la direction des luttes pour la remettre à des Comités irresponsables qui offrent plus de possibilités au parti. Ils le tiennent comme le meilleur moyen de déposséder les organisations syndicales de leur rôle naturel, de les affaiblir et de les vider à leur profit.

Des militants confédérés gagnés cependant à la nécessité du front unique, les ont abordés avec méfiance, plein d'hésitations et de réticences. Il aurait fallu au contraire avec plus de hardiesse poser la question ouvertement. Il aurait fallu déclarer: « Oui, nous sommes pour un front unique loyal et sincère, sans arrière-pensée ni manœuvre, qui soude les organisations syndicales de la base au sommet. Nous nous refuserons de donner aux adhérents le spectacle de boutiquiers qui se disputent la clientèle. Sur ces bases l'accord peut se faire, mais au premier croc-en-jambe, à la première chausse-trappe, nous ferons juges les syndiqués. »

Je reste profondément convaincu qu'un tel langage eût réalisé le vœu de tous les travailleurs et que nous aurions pris ainsi le chemin de l'unité organique.

IV

Dans le précédent numéro de la *R. P.*, Hagnauer et Giaufret ont déjà indiqué comment les organisations de fonctionnaires auraient pu s'associer plus intimement les travailleurs de l'industrie privée. Or presque rien ne fut fait dans ce sens.

Nous avions contre nous l'Etat, organe de classe du capitalisme, tous les groupements patronaux lancés à nos trousses dans un tintamarre de tous les diables, tandis que la grande presse faisait consciencieusement sa besogne de bourrage de crâne. On dressait l'épouvantail de « l'opinion publique » officielle qui causa tant de frayeur aux parlementaires socialistes, on suscitait autour de nous l'atmosphère d'hostilité qui provoqua leur panique.

On a l'impression qu'à la C.G.T. on n'a pas clairement compris l'importance de cette bataille et de son enjeu. Son double caractère social et politique semble lui avoir échappé. Rappelé télégraphiquement de Genève, Jouhaux accompagna bien quelques délégations, mais là se borna le rôle de notre Centrale qui publia aussi un manifeste dans son journal. Elle fut nettement au-dessous de sa tâche. Nous sommes loin de la C.G.T. d'avant-guerre, vivante et nerveuse, qui réagissait vigoureusement et portait toutes ses forces sur le front d'attaque.

On m'objectera peut-être que la question des quarante heures a aussi son importance et qu'il est naturel que la C.G.T. consacre à cette revendication le meilleur de son activité. Je ne le nie pas, mais il crève les yeux que si une telle réforme se réalise à la suite d'une déflation massive des salaires, elle ne sera aussi qu'une duperie, qu'une régularisation du chômage partiel. Répartis dans tous les coins du pays, les fonctionnaires faisaient obstacle à toute diminution nouvelle. C'est un fait incontestable que le traitement du cheminot, du postier, etc., sert de point de comparaison dans la fixation de nombreux salaires de l'industrie privée. La première étape de la politique de déflation date de la défaite des mineurs; notre échec constitue à coup sûr dans le plan patronal le point de départ d'une nouvelle étape. Faisant barrage à cette politique, notre lutte était aussi celle de tous les travailleurs.

Il revenait donc à la C.G.T. de prendre l'initiative d'une campagne d'éclaircissement auprès de l'opinion ouvrière. Par le moyen de ses unions locales et départementales, par ses Fédérations qui n'eussent pas refusé ce concours, elle pouvait alerter la classe ouvrière, lui montrer les conséquences de notre défaite éventuelle, briser l'action des groupements capitalistes, dissiper les nappes de gaz empoisonné répandues par la grande presse. Ne se sentant plus murés dans l'hostilité générale, les fonctionnaires auraient pu tenter davantage; épaulés par tout le prolétariat, ils auraient vraisemblablement réussi.

Si l'on tient compte du caractère de cette lutte et de ses conséquences, l'aide de notre Centrale syndicale fut ridiculement insuffisante. Formulons l'espoir, en guise de conclusion, que le siège de la C.G.T. soit enfin transféré de Genève à Paris.

E. FRONTY.

***

Jean CORNEC

(des instituterus confédérés du Finistère)

I

Si l'on veut porter un jugemnt objectif sur le récent mouvement des fonctionnaires, il est nécessaire de tenir compte du contretemps causé par les changements de ministères et la succession des multiples projets concernant les réductions de salaires. De ce fait, un temps trop long s'est écoulé entre le début de notre campagne et le moment de l'action et il est certain que les effets heureux de la méthodique préparation de novembre-décembre ont été en partie annihilés.

Cette remarque faite, je tiens, avant de répondre au questionnaire qui m'est soumis, à m'élever avec force contre les déclarations de certains militants de certaines organisations qui, par sectarisme ou esprit de boutique, crient à la trahison du Cartel confédéré et claironnent à satiété que le mouvement des fonctionnaires a été un échec. J'estime qu'ils accomplissent là une bien vilaine besogne. Par la critique injustifiée, le dénigrement systématique de leurs adversaires de tendance, ils sèment le découragement dans les rangs des travailleurs. (L'*Humanité* ne s'en est pas privée les jours précédant le 20 février!)

S'il est du plus haut intérêt de procéder sérieusement à l'examen critique du mouvement des fonctionnaires, il faut, à mon avis, qu'après en avoir souligné les faiblesses, on appuie sur les points positifs enregistrés afin de donner toujours plus de confiance aux combattants et de leur faire mieux sentir l'utilité de la lutte.

Non, le mouvement des fonctionnaires n'a pas été un échec. S'il n'y a pas lieu de chanter victoire, il faut tout de même inscrire à son actif des résultats tangibles, nets, dûs à la magnifique mobilisation du 20 février qui, à elle seule, constitue un résultat superbe en même temps qu'elle fournit une preuve éclatante de la valeur du syndicalisme.

Certes, nous avons été battus sur le principe. Nous l'avons été avec l'assentiment du Cartel confédéré, du Cartel unitaire et des partis politiques ouvriers, du jour où ils ont admis un prélèvement sur les traitements supérieurs à 30.000 francs. Qu'on m'entende bien: les détenteurs de prébendes, les hauts fonctionnaires n'ont pas à être défendus par nous, mais le principe « *pas de charge spéciale aux fonctionnaires* » n'aurait pas dû être abandonné. La faute initiale est là. Elle a entraîné les interminables discussions du Cartel avec le gouvernement et les partis politiques pour la fixation de la base d'exonération.

Pour bien marquer les résultats positifs de notre mouvement, il faut tenir compte du fait que le Sénat voulait imposer tous les salaires d'un prélèvement uniforme de 5 %. Même si on part du projet Germain Martin-Palmade, on enregistre un succès relativement sérieux, en ce qui concerne les traitements. D'abord, on a gagné deux mois puisque le prélèvement ne compte que du 1er mars. Ensuite, on ne paie rien au-dessous de 12.000 fr. Enfin, pour les traitements supérieurs à cette somme, il faut ajouter des exonérations de 3.000 fr. pour la femme non fonctionnaire et 3.000 fr. aussi pour chacun des enfants mineurs.

Faisons la comparaison en prenant le cas d'un fonctionnaire moyen, l'instituteur de 1re classe au traitement de 19.000 fr., marié et père d'un enfant. Herriot lui réclamait 803 francs. Aujourd'hui il ne paiera rien.

En fin février, au moment de la navette du budget, on espérait mieux. On pensait que les tractations entre les deux Chambres se termineraient par la fixation à 15.000 fr. de la base d'imposition, et nombreux étaient les fonctionnaires qui examinaient attentivement leur cas particulier, pendant que le Cartel confédéré se préoccupait de l'ensemble de la question et envisageait l'utilité et la possibilité de lancer une nouvelle grève.

Fallait-il, à ce moment, décider un second mouvement d'action directe qui, évidemment, ne pouvait qu'avoir une durée plus longue que le premier: grève d'une demie journée ou grève de 24 heures ? Je réponds non. Et je m'explique.

Qu'on se dise d'abord que c'était la première fois que les fonctionnaires faisaient une grève. Qu'on note ensuite que la *grosse majorité* d'entre eux étaient déjà hors de cause, qu'un grand nombre d'autres allaient être si légèrement touchés que cela ne comptait autant dire pas. Dans ces conditions, une nouvelle grève était vouée à un échec. Il faut voir les choses comme elles sont et comprendre que les fonctionnaires constituent, syndicalement parlant, une corporation neuve et qu'ils ne sont pas encore entraînés à l'action directe par solidarité avec des camarades frappés dans leur rétribution.

Il aurait pourtant fallu une autre fin à ce mouvement. Le Cartel aurait dû tout au moins tenir une série de grands meetings, dès les premiers jours de mars, pour protester contre le vote du Parlement, pour tirer la leçon de notre bataille et aussi pour dénoncer les élus qui nous ont abandonnés.

N'est-ce pas parce qu'il était dans l'obligation de dénoncer la majorité du groupe parlementaire socialiste qu'il s'est abstenu d'en organiser ?

II

Je considère le vote de la majorité des députés S.F.I.O. comme une trahison à l'égard des travailleurs des services publics.

Ils se sont rangés du côté de la bourgeoisie contre le prolétariat administratif et ils facilitent ainsi la besogne des industriels désireux de réduire encore les salaires de leurs ouvriers.

Et tout cela pour sauver un gouvernement Daladier ! Cette besogne incombait au Sénat radical mais pas à eux. Les deux députés socialistes du Finistère et une vingtaine de leurs amis l'ont compris ainsi. Les autres méritent une leçon sévère. J'espère que les groupements locaux de fonctionnaires sauront leur rappeler leurs promesses électorales et dénoncer leur opposition aux revendications ouvrières.

III

Je suis un adversaire du front unique. Tant que j'ai cru au désir d'unité de la C.G.T.U., je l'ai préconisé comme un moyen susceptible de hâter le regroupement syndical.

Maintenant que la C.G.T.U. déclare ne vouloir l'unité que sur *sa plate-forme et sous la direction du parti communiste;* aujourd'hui qu'elle proclame que « *la lutte entre l'Internationale d'Amsterdam et l'Internationale de Moscou est une lutte de classe* », j'estime que le front unique avec une organisation de la tendance majoritaire à la C.G.T.U. ne peut pas être loyal. Les instructions de l'I. C. relatives à la réalisation du front unique sont sans équivoque: elles ne visent qu'à affaiblir les organisations confédérées.

Quant au front unique avec une organisation de la minorité de la C.G.T.U., s'il peut être loyal, il ne facilite en rien la reconstitution de l'unité nationale. N'oublions pas qu'à la C.G.T.U. la base ne compte pas. Les décisions sont prises en dehors des syndicats: *seule l'I.C. décide.* Il ne peut pas davantage hâter l'unité corporative puisque les fédérations minoritaires déclarent lier leur sort à celui de la C.G.T.U.

Je pense même que le front unique ne fait que retarder l'unité syndicale. En réalisant le front unique, on donne aux petits groupements l'illusion qu'ils peuvent faire quelque chose. Et c'est là le danger. Il faut avoir le courage de leur dire, de leur prouver qu'ils ne peuvent rien faire isolés de la masse, qu'ils sont obligés de suivre les confédérés dans l'action sans qu'ils aient même participé à la discussion des modalités de cette action.

Quand le camarade Boursicot, secrétaire du Syndicat national des Indirectes, reconnaît que la Fédération autonome seule est incapable de lancer un mot d'ordre de grève; que le Cartel unitaire et la Fédération autonome réunis dans le Cartel élargi en sont encore incapables, il apporte la preuve que pour lancer de pareils mots d'ordre — les seuls qui comptent — il faut une organisation de masse.

C'est pourquoi je ne comprends pas, qu'en des heures aussi graves que celles que nous vivons, des militants avertis, courageux s'obstinent à rester à mi-chemin, à prôner le front unique.

La voie qui conduit au succès n'est pas là mais dans la réalisation de l'unité syndicale. C'est groupés dans la même organisation que les militants peuvent le plus pour la classe ouvrière. Et puisque « la scission a été une opération criminelle » (Losovsky), hâtons-nous de l'effacer.

Le front unique, c'est la solution bâtarde, paresseuse. Pour les batailles futures, marchons carrément vers l'Unité !

Jean CORNEC.

*
* *

Georges AIRELLE
(des instituteurs des Vosges)

I

Vous me demandez si je considère la diminution des traitements des fonctionnaires, votée dernièrement par les Chambres, comme un succès ou comme un échec. Je ne pense pas qu'on puisse appeler cet événement un succès, à moins d'avoir la mentalité d'un social-démocrate partisan du « moindre mal ».

Admettons que l'échec eût été plus grave si les fonctionnaires avaient opposé moins de résistance et si la « concentration » avait été au pouvoir au lieu et place de la « gauche ». Mais la bataille est-elle terminée ? Des récents événements, le gouvernement Daladier n'est pas sorti consolidé pour longtemps. La « concentration », sous la houlette de Caillaux, de Herriot ou de tout autre, reste à l'ordre du jour. La lutte entre fonctionnaires et puissances d'argent n'a été qu'une escarmouche. La bataille décisive est encore à venir, bataille qui mettra en question, non seulement le taux des traitements et le niveau de vie des salariés de l'Etat, mais l'existence même de leurs organisations corporatives.

II

Les députés S.F.I.O. se sont divisés. La majorité d'entre eux ont voté le projet de réduction. Il n'y a là rien d'étonnant. C'est la logique de la politique réformiste. De capitulation en capitulation, les social-démocrates allemands ont livré la république aux fascistes. Ils s'imaginaient affaiblir l'ennemi en lui faisant des concessions répétées, gagner à eux les bourgeois en se montrant de moins en moins révolutionnaires. On connaît le résultat.

En Allemagne, pourtant, le système électoral actuel fait des députés du Reichstag les élus d'un parti. Que dire de la situation en France, où presque tous les députés S.F.I.O. sont élus grâce aux radicaux ! La politique « cartelliste » est pour eux une nécessité, sauf dans quelques centres très industrialisés. Tant qu'il en sera ainsi, n'attendons des S.F.I.O. rien autre chose que ce qu'ils nous ont donné jusqu'à présent.

Mais les organisations syndicales doivent-elles, alors, prendre parti contre ces politiciens, dont le vote, après avoir frappé directement les intérêts des fonctionnaires, nuira certainement, par répercussion, aux intérêts des autres salariés ?

D'une part, je ne vois pas bien les syndicats ouvriers intervenant dans les luttes électorales, surtout faussées comme elles le sont chez nous. En s'attaquant à ces politiciens, ils feraient le jeu d'autres pas meilleurs ou plus mauvais, ils contribueraient à entretenir dans les masses l'illusion de l'action réformiste. D'autre part, avant de récriminer contre des parlementaires qui, somme toute, agissent en parlementaires, les dites organisations syndicales feraient bien de procéder un peu à leur propre examen de conscience. C.G.T., C.G.T.U., F. des F., n'ont-elles rien à se reprocher ? Les « bonzes » de la C.G.T. qui repoussent le front unique, excluent les communistes, mettent leurs espoirs dans les parlottes avec les politiciens et les ministres, — ceux de la C.G.T.U., qui sabotent le front unique en prétendant le préconiser, qui en font un démagogique instrument de division ouvrière, — ceux de la F. des F., organisation dont l'existence et l'activité reposent entièrement sur une confusion entre « fonctionnaires » travailleurs et « fonctionnaires » exploiteurs, — (voir le si juste article de Louzon récemment donné par la *R. P.*) — me semblent avoir, dans la situation actuelle, une large part de responsabilité.

III

De ce qui précède, ressort nettement, je crois, mon opinion sur le front unique. Il m'apparaît comme la mesure la plus nécessaire et la plus urgente à réaliser pour que la classe ouvrière puisse résister aux attaques répétées qu'elle subit depuis des années, sur tous les terrains et dans tous les pays, et pour qu'elle puisse, à son tour, prendre l'offensive. Bien entendu, il s'agit du front unique loyal, et non de la pauvre combine que présentent sous ce nom des gens qui se croient disciples de Lénine et de Marx.

Le front unique aboutirait-il à la reconstitution de l'unité ? Je n'en doute pas. Toutefois, je pense qu'il ne faut pas confondre les deux idées. Si désirable qu'elle soit, l'unité formelle n'implique pas nécessairement l'unité réelle. Dans les pays où il n'existe qu'une centrale syndicale, par exemple, il ne semble pas que les choses aillent beaucoup mieux pour la classe ouvrière que dans les pays où la scission s'est accomplie.

Le front unique d'abord et tout de suite. L'unité comme couronnement du front unique, quand celui-ci aura réellement unifié le monde ouvrier, dissipé les malentendus, apaisé les rancœurs, éliminé les facteurs de division, créé un esprit de classe qui domine les tendances.

IV

Sur le dernier point qu'envisage votre enquête, je ne puis vous apporter de suggestions d'ordre pratique, mais seulement des considérations générales.

C'est dans la mesure où la conscience de classe et l'idée du front unique gagneront du terrain parmi eux, que les travailleurs de l'Etat et ceux des industries privées se sentiront plus près les uns des autres, comprendront mieux la solidarité de leurs intérêts. Tout ce qui peut être fait contre la tendance réformiste à intégrer le syndicat dans l'Etat bourgeois, tout ce qui peut être fait contre la tendance sectaire à transformer le syndicat en simple annexe d'un parti, favorise l'unité d'action.

Le jour où les syndicats, s'étant débarrassés de la bureaucratie professionnelle, appliqueront les principes de la démocratie ouvrière, où ce sera vraiment la « voix de la base » — (pour employer le jargon en cours) — que l'on entendra dans les congrès, — le jour où l'idée des conseils, — des Soviets, — étouffée aujourd'hui même en Russie, aura régénéré le syndicalisme, il y aura quelque chose de changé. Une autre idée, reléguée aujourd'hui dans l'ombre, mais qui fut l'âme de la C.G.T. d'avant-guerre, réapparaîtra: l'idée de la grève générale. Le prolétariat saura, bien entendu, adapter cette idée aux circonstances nouvelles. Il en fera l'arme par laquelle le joug de fer du fascisme sera détruit, la première étape sur la route du communisme accomplie.

Georges AIRELLE.

* * *

E. SOREAU

(des ouvriers des P. T. T. confédérés)

I

A ma connaissance, jamais un mot d'ordre syndical de cessation du travail chez les fonctionnaires de l'Etat, des départements ou des communes n'avait été suivi avec une telle unanimité.

En dehors du désir légitime des intéressés de conserver les situations acquises, il faut attribuer la réussite du mouvement à la confiance qu'inspirent les camarades placés à la tête du Cartel confédéré des services publics.

Toutefois cette unanimité n'a pu être obtenue que parce que le mouvement était limité et... limité surtout à une durée extrêmement courte.

C'est cette raison sans doute qui a incité nos camarades du Cartel à se prononcer en faveur de l'acceptation de la proposition transactionnelle.

Un tel mouvement a permis cependant d'enregistrer une évolution très nette du monde des fonctionnaires vers l'emploi des méthodes d'action directe, méthodes qui n'avaient guère été jusqu'alors employées que par les fonctionnaires des P.T.T.

Cet esprit nouveau pourra se développer et se manifester encore sous réserve toutefois que les camarades placés à la tête des organisations n'apparaissent pas comme des « gréviculteurs » à tous crins, qu'ils soient dignes de la confiance que leur accorde la masse et qu'ils n'incitent celle-ci à recourir aux moyens extrêmes qu'autant qu'ils seront persuadés qu'il n'y a pas d'autres possibilités d'aboutir.

Les votes du Parlement ont été... ce qu'ils devaient être, c'est-à-dire dictés d'une part par la crainte de trop mécontenter l'électeur fonctionnaire et de l'autre par le désir d'éviter une nouvelle crise ministérielle qui aurait eu sans doute pour conséquence la formation d'un gouvernement de concentration.

Quoique ma confiance soit excessivement limitée dans le parlementarisme en général, je pense qu'il vaut encore mieux avoir affaire à un gouvernement de gauche qu'aux partis réactionnaires.

Quant aux dispositions adoptées, je les considère comme un succès, partiel sans doute, mais succès tout de même du fait que tous les petits fonctionnaires au-dessous de 15.000 (la quasi totalité d'entre eux étant mariée, ils bénéficient par conséquent de l'exonération de 3.000 fr.) ne seront pas touchés et que de 15.000 à 20.000 fr. nombreux encore sont ceux qui ne seront pas atteints.

Une bataille engagée à fond sur le principe n'aurait pas manqué de faire de nombreuses victimes sans apporter cependant de résultats sensiblement différents de ceux qui ont été obtenus.

II

Pour la même raison que celle ci-dessus indiquée, la majorité socialiste a agi sagement en votant l'art. 83 car il doit être bien entendu que le prélèvement n'est qu'une taxe exceptionnelle ne portant que sur les dix derniers mois de l'an-

née en cours et qu'il ne constitue nullement une diminution définitive des traitements. Ceux-ci, dès le 1er janvier 1934 devront automatiquement se trouver rétablis selon leur valeur antérieure au 1er mars 1933. Il s'en suit donc que le patronat ne peut pas ou plutôt ne devrait pas se prévaloir d'une diminution de nos traitements pour tenter de diminuer les salaires de nos camarades de l'industrie privée puisqu'en fait la taxe qui nous est appliquée devra obligatoirement prendre fin au 31 décembre prochain.

Je n'oublie pas qu'il reste la question des indemnités. Là encore il va falloir que nos camarades bataillent dur au sein des commissions tripartites mais ce n'est que lorsque celles-ci auront terminé leurs travaux que nous pourrons formuler une opinion.

III

Pour ce qui est du résultat des expériences de front unique syndical il ne fait que confirmer l'impossibilité de réaliser l'unité syndicale ouvrière aussi longtemps que la C.G.T.U. acceptera la liaison organique — franche ou masquée — avec le parti communiste français et tant que la IIIe Internationale persistera à vouloir jouer le rôle de fraction dirigeante de la classe ouvrière.

Le front unique loyal avec les organisations unitaires est impossible car nos camarades syndicalistes-communistes ne pourront jamais ne pas s'efforcer de faire prédominer l'esprit de parti.

Par contre, les événements qui viennent de se dérouler démontrent péremptoirement qu'il y a possibilité d'entente et possibilité de regroupement avec les organisations autonomes sous réserve: 1° qu'on fasse passer au second plan les revendications de catégorie; 2° que le prochain Congrès confédéral confédéré soit orienté nettement vers la gauche.

IV

Quant à ce qui a trait à la dernière question, j'avoue ne pas apercevoir ce qui pourrait utilement être fait, les fonctionnaires de toutes catégories collaborent déjà avec les camarades de l'industrie privée à tous les degrés de la hiérarchie syndicale en passant par les Comités inter-locaux.

E. SOREAU.

***

L. JAYAT

(des communaux confédérés)

I

On ne peut parler de succès sans réserves quand on a lutté *contre toute réduction* des traitements et que finalement la réduction est imposée, sinon à tous comme le voulait le Sénat, tout au moins à certaines couches de fonctionnaires moyens et supérieurs.

Peut-on d'un autre côté affirmer que le vote du Parlement constitue un échec pour les organisations syndicales des services publics quand la masse des petits fonctionnaires échappe, d'une manière générale, aux mesures de réductions ?

Envisagé sous ce double aspect, le bilan de la campagne d'agitation et d'action s'établit avec un actif supérieur au passif, mais il faut néanmoins marquer que sur le principe — grave de conséquence pour tous les salaires — il y a eu échec... relatif.

Par contre, au point de vue de la capacité d'action des syndicats de personnels des services publics, nous avons fait des constatations réconfortantes.

Les conditions préalables d'un mouvement plus profond, c'est-à-dire d'une grève prolongée, étaient-elles remplies ? Je connais pour ma part de nombreux camarades qui auraient marché à fond si un arrêt de 24 heures de tous les services avait été décidé.

En était-il de même dans toutes les corporations ou catégories intéressées ? Je l'ignore et je reconnais volontiers combien il est vain de préjuger de ce qui se serait passé si on avait fait ceci plutôt que cela.

II

Les parlementaires S.F.I.O. qui ont voté l'article 83 ont été guidés, paraît-il, par des considérations politiques; il ne fallait pas, selon eux, provoquer une nouvelle crise ministérielle. Avec semblable raisonnement on peut aller loin... très loin même dans la voie de l'abdication. Il est vrai qu'au Palais Bourbon on ne voit pas les choses sous le même angle qu'on les voit lorsqu'on est seulement simple militant.

Je dis donc sans détour que les parlementaires en question ne peuvent pas avoir la confiance des organisations syndicales. Ils ont été touchés par le courant de démagogie provoqué par la grande presse contre les fonctionnaires. Les députés socialistes ruraux ont préféré céder par calcul électoraliste plutôt que d'expliquer aux paysans et aux prolétaires des campagnes que le prélèvement sur les traitements publics aurait comme conséquence inéluctable la réduction des salaires privés, ainsi que Blum l'a démontré dans une série d'articles du *Populaire*.

Il y a des parlementaires qui ne sont socialistes que par l'étiquette, qui ignorent tout du syndicalisme et qui se flattent néanmoins de connaître, ou de traduire à la Chambre, l'état d'esprit des travailleurs confédérés. Ils ont cette illusion parce qu'il leur arrive souvent de converser avec des militants haut placés dans le mouvement confédéral, mais ils confondent les opinions personnelles de ceux-ci avec les décisions des assemblées syndicales. Il faudrait tout de même rappeler aux uns et aux autres que pour nous il n'y a que ces dernières qui comptent.

III

La pratique du front unique *loyal* devrait nous conduire à l'unité organique, mais la difficulté commence lorsqu'il s'agit de constituer ce front unique loyal.

A l'heure actuelle presque toutes les organisations adhérentes à la C.G.T.U. sont sous la férule des orthodoxes et il est impossible de parler, avec ceux-là, d'engagements loyaux. Le front unique tel qu'ils l'entendent, ou plutôt tel que le leur fait entendre l'I.S.R., consiste essentiellement à manœuvrer pour dessaisir les syndicats confédérés de la direction de l'action. Semblable conception ne peut pas conduire à l'unité mais, au contraire, à l'aggravation des luttes fratricides.

Peut-être existe-t-il, dans la C.G.T.U., des militants désirant sincèrement l'unité d'action et même l'unité tout court, mais ils se rappellent la manière employée par les « purs » à l'égard des anciens minoritaires et courageusement ils se tiennent coi.

En bref, le front unique *loyal* est souhaitable mais nous ne l'aurons que lorsque l'I.S.R. l'aura décidé.

IV

Les organisations de fonctionnaires peuvent associer à leur effort les travailleurs de l'industrie privée en prenant une part active au fonctionnement des Unions départementales et locales. L'identité d'intérêt du prolétariat administratif et du prolétariat de l'industrie et du commerce privés n'est pas douteuse. Il est donc facile de lier l'action défensive et offensive des uns et des autres.

Cependant on n'atteindra ce but que si, d'une part, les organisations de fonctionnaires continuent la lutte — entamée avec succès d'ailleurs — contre l'esprit particulariste qui règne encore dans quelques catégories et si, d'autre part, certains militants influents des Fédérations ressortissant de l'industrie privée abandonnent leurs préventions contre les fonctionnaires.

L. JAYAT.

L'abondance des matières nous oblige à retarder encore une fois la parution de la seconde partie de l'enquête de D. Guérin sur les 40 heures.

Une regrettable erreur a fait inverser les pages 11 et 12 dans notre dernier numéro. Nos lecteurs auront évidemment rectifié d'eux-mêmes. Nous ne nous en excusons pas moins.

FAITS & DOCUMENTS

Une réponse de Magdeleine Paz

Par une lettre signée de Barbusse, Vaillant-Couturier, Moussinac, Vildrac, Francis Jourdain, il avait été demandé à notre collaboratrice Magdeleine Paz, si elle acceptait d'entrer en contact avec l'Association des Ecrivains et Artistes Révolutionnaires, afin « d'établir au cours d'une large assemblée d'écrivains et artistes une charte précisant les principes formés pour organiser une sérieuse défense professionnelle en face de la crise, pour développer une littérature qui puise sa force dans les masses révolutionnaires, etc... ».

Magdeleine Paz répondit par la lettre suivante :

Il serait en effet souhaitable de voir les écrivains et les artistes révolutionnaires se rassembler pour la défense de leurs intérêts professionnels, mais, si vous me permettez de vous répondre franchement, je ne suis pas sans éprouver — en raison même de son passé — un assez grand sentiment de méfiance à l'égard de votre Association.

J'ai un souvenir trop précis de la besogne de division et de démolition, du révolutionnarisme superficiel et des conceptions absurdes du Congrès de Kharkov, pour ne pas me demander si l'organisme dont ce Congrès était l'émanation, ne va pas fatalement retomber dans les mêmes erreurs et discréditer à jamais une cause juste en elle-même, mais assez gravement compromise par toute l'action antérieure.

Je ne pourrais donc adhérer que sous certaines garanties, qui sont assez faciles à préciser :

1° Je ne pense pas que vous puissiez imposer à vos adhérents votre idée critique de la Révolution russe. Pour ma modeste part, je suis nettement partisan de la défense de l'U.R.S.S. (et je ne suis pas défenseur de fraîche date, puisque j'ai pris parti dès 1917), mais je ne saurais accepter le credo officiel ni le catéchisme orthodoxe, parce que je les crois néfastes aux intérêts de la Révolution. Et je connais de nombreux écrivains révolutionnaires qui se trouvent dans mon cas. Je pense que la Révolution n'a rien à gagner à l'optimisme de commande ni à l'obéissance servile, et je vous demande quel sera le critère admis en l'occurence, et qui seront les juges. Je connais trop de ces juges que rien ne qualifie, trop d'hommes intéressés au maintien des pratiques de désunion, il en est trop qu'un révolutionnaire sincère se doit de récuser sans hésiter ;

2° Les résolutions d'Amsterdam constitueraient, dites-vous, la base idéologique du futur programme de l'action. Je pense que, là aussi, vous restreignez singulièrement la position et les idées de vos adhérents. Entendez-vous par là que les non-partisans du Congrès d'Amsterdam, ceux qui ont à ce sujet des réserves à faire ou des critiques à prononcer, n'auront pas droit de cité dans votre Association ? Il serait désirable que, dans ce domaine également, vous nous donniez des précisions ;

3° Si l'on fait le tour, enfin, des écrivains et des artistes dont l'œuvre tout entière porte la marque révolutionnaire, on est bien obligé de constater qu'un grand nombre d'entre eux ont été accusés, il n'y a pas si longtemps, d'être des contre-révolutionnaires, des renégats, des petits-bourgeois, voire des traîtres et des social-fascistes.

Si l'idée apparaît odieuse de travailler aux côtés de vrais ennemis de la Révolution, il faut cependant reconnaître qu'il est des « contre-révolutionnaires », des « renégats », des « traîtres » et des « social-fascistes » qui ont bien mérité du prolétariat, qui continuent à le défendre, et dont la présence honorerait une authentique association d'écrivains révolutionnaires. Je vais plus loin : je dis qu'on ne conçoit pas sans eux une association de ce genre. Et, pour préciser ma pensée, me servant de quelques exemples, je pose une question : êtes-vous décidés à accueillir dans vos rangs des écrivains comme Marcel Martinet, Pierre Monatte, Rossi, Léon Werth, Habaru, Robert Louzon, Altmann ?

Je me résume : si vous pouvez m'affirmer que l'Association que vous comptez élargir ou former ne sera pas édifiée pour les seuls besoins d'un parti, livrée à ses méthodes et à ses fluctuations, si un esprit vraiment large y préside (et par « esprit large » j'entends une volonté sincère de rassemblement révolutionnaire), j'accepte alors d'être des vôtres. Mais, auparavant, je vous demande de me donner ces assurances de principe sans lesquelles, il me semble, rien de vraiment utile, ni pour les écrivains, ni pour le prolétariat, ne saurait s'effectuer.

A la suite de cette lettre, la présence de Magdeleine Paz a été jugée « indésirable ».

Nous éditons
La Géographie Economique

Dans notre numéro 143, du 10 janvier, J. Péra a rendu compte du **Précis de Géographie Economique** de **Horrabin** édité en Angleterre par les « Collèges ouvriers ».

Nos lecteurs ont aussitôt manifesté un vif intérêt pour cet ouvrage et nous avons décidé de l'éditer.

Se mettre à l'édition en pleine période de crise pourra paraître téméraire à certains camarades. Disons, pour les rassurer, que les comptes de la Revue et ceux de l'Edition seront absolument distincts.

Notre revue ne pourra, en aucun cas, souffrir d'un échec de l'édition.

Mais nous sommes persuadés qu'il n'y aura pas **échec** et que la réussite de l'édition de la **Géographie Economique** permettra à la **Révolution prolétarienne** d'entreprendre d'autres publications et de parfaire ainsi l'œuvre d'éducation révolutionnaire qu'elle a entreprise.

Le **Précis de Géographie Economique** traduit par **Péra,** est à l'impression. Il paraîtra fin avril ; il sera illustré de 45 cartes. La quinzaine prochaine, nous donnerons son prix exact qui sera sans doute proche d'une dizaine de francs.

Que tous ceux qui le peuvent songent à la diffusion du **Précis de Géographie Economique :** ils peuvent nous aider en annonçant sa parution dans les journaux et bulletins corporatifs, en en faisant un compte-rendu, et surtout en prenant en dépôt plusieurs exemplaires, et en les vendant autour d'eux.

Que tous les camarades résolus à nous aider et particulièrement à prendre **un dépôt,** écrivent à

B. GIAUFFRET, Parc Fleuri, Bloc A., Saint-Maurice **(Nice).**

en lui indiquant le nombre d'exemplaires qu'ils désirent, ou en lui demandant tous renseignements complémentaires.

LE GÉRANT : M. CHAMBELLAND.
IMPRIMERIE CRUVÈS ET VINCENT
83, RUE D'ANTIBES - CANNES.

COLLECTION DE LA **RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE**

POUR PARAITRE ***FIN AVRIL***

J. F. HORRABIN

Précis de Géographie Economique

ouvrage illustré de **45** cartes

traduction française par
J. PÉRA

Une géographie qui est en même temps une histoire.

Vient de paraître :

ETUDES SUR LE DEVENIR SOCIAL

EDOUARD BERTH

Du "Capital"

"aux Réflexions sur la Violence"

Un volume de 272 pages ..... Prix : **12** fr.

LES ÉDITIONS REDER
7, PLACE SAINT-SULPICE — PARIS-VIe

LÉON TROTSKY

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION RUSSE

LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER

TOME I

1917
TROTSKY
FAIT LA RÉVOLUTION

Un volume
in 8° écu
20 fr.

1933
TROTSKY
- LA RACONTE -

VICTOR SERGE

VILLE CONQUISE

Histoire vraie
d'une révolution ignorée

15 fr.

ARMANDO BORGHI

MUSSOLINI EN CHEMISE

Traduction Jacques MESNIL

Du réfractaire
au dictateur

15 fr.